

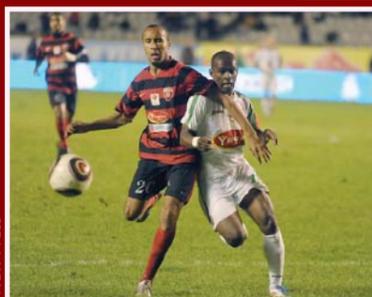


De nouveaux tarifs pour les soins médicaux

p. 2

Le MCA relance la course

p. 24



©New Press

L'EDITO DE SOFIANE IDJISSA

Mêmes constats, mêmes inquiétudes

Quadrature du cercle. Plus les Etats-Unis et à un degré moindre l'Union européenne disent renforcer la coopération internationale contre le terrorisme, plus il apparaît que celui-ci se donne les moyens d'augmenter sa réaction sur le terrain, celui où les groupes mobiles et clandestins s'assurent une supériorité opérationnelle, à savoir les prises d'otages. C'est sur ce terrain que les pays occidentaux accusent leur extrême faiblesse. Car leurs gouvernants sont tenus de démontrer à leurs opinions publiques, c'est-à-dire à leurs électeurs le prix qu'ils accordent à la vie de leurs

concitoyens. D'autre part, la focalisation mondiale sur le Sahel donne l'impression que c'est là que se joue le sort du terrorisme et qu'il y a une certaine convergence ou complicité des grandes puissances occidentales et d'Al-Qaïda pour y jouer une sorte de conflit par «indigènes» interposés. On croirait presque qu'il y a un deal entre ces puissances et Al-Qaïda. Ces puissances offrent des otages (des ressortissants occidentaux) à Al-Qaïda laquelle les renvoie à l'expéditeur contre rançon. Ainsi, les gouvernants occidentaux valorisent leur image de sauveur de leurs

ressortissants coûte que coûte et Al-Qaïda s'offre les moyens de ressources financières et du contrôle des organisations criminelles de trafics en tous genres. Aussi bien Al-Qaïda que les Etats-Unis semblent entrer dans un processus d'échanges. Là où il y a Al-Qaïda il y a les Etats-Unis et là où il y a les Etats-Unis, plus particulièrement dans les pays musulmans - ou l'Otan pour prendre le relais -, il y a Al-Qaïda. Pour élargir le terrain d'application d'Al-Qaïda, les Etats-Unis se chargent de l'ouverture d'autres espaces, comme l'Irak et la Libye... S. I.

parlement

Associations

Les députés plaident pour l'intensification des mesures de contrôle de l'activité associative.

université

Rencontre

Ouverture à Oran des travaux du 2^e colloque international sur la linguistique.

terrorisme

Procès

L'affaire des 12 terroristes activant dans le Sahara algérien reportée au 2 janvier 2012.

demain

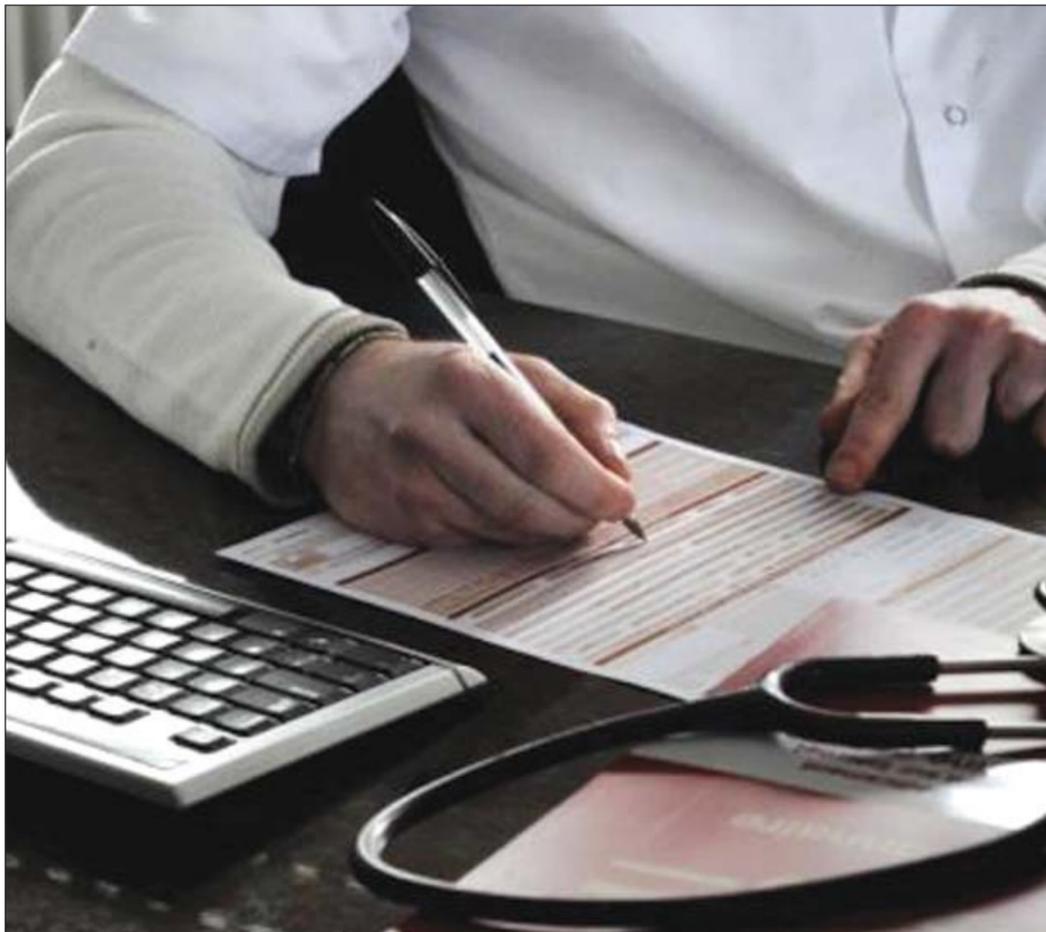
L'Algérie sera représentée par deux députés de l'APN à la 66^e Assemblée générale de l'ONU.

Convention sécurité sociale - médecins privés De nouveaux tarifs pour les soins médicaux

→ Dans un entretien accordé à la Chaîne III de la Radio nationale dont il était l'invité de la rédaction, Djawad Bourkaib, directeur général de la Sécurité sociale au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, a détaillé les nouvelles rémunérations des consultations et prestations suivies de coordination des soins, décidées dans le dernier avenant de la convention entre la sécurité sociale et les médecins exerçant à titre privé, généralistes et spécialistes.

Ainsi, fait-il remarquer, le généraliste perçoit 400 DA avec des majorations de 20 à 50% au titre de la prescription du médicament générique et du médicament produit localement, qui porte à 600 DA la rémunération de celui-ci qui bénéficie aussi de la rémunération des actions de prévention (ex : vaccination), en cumulé sa rémunération peut atteindre jusqu'à 900 DA. Pour le spécialiste, ajoute-t-il, la rémunération de base, consultation et coordination des soins, est de 600 DA et de la même façon que le généraliste, il bénéficie de majorations de 20 à 50% quand il prescrit les médicaments génériques ou produits localement, qui donnent une rémunération de 900 DA. Il rappelle que 1 200 médicaments sont fabriqués en Algérie actuellement. Il rappelle également que la convention vise à instaurer un partenariat entre la Sécurité sociale et les médecins privés pour la promotion de la qualité des soins, la prévention et aussi la rationalisation des dépenses de santé publique.

Pour le moment, précise-t-il, ce système du tiers payant, valable aussi avec les pharmaciens, concerne les retraités et leurs familles qui choisissent leurs médecins de famille et qui sont donc dispensés d'avancer les frais médicaux. C'est la sécurité sociale, insiste-t-il, qui paie directement le médecin, pour les soins médicaux, ou le pharmacien, pour les médicaments. Ce système existe aussi pour l'hémodialyse, pour la chirurgie cardiaque dans les cliniques privées, pour le transport sanitaire, pour l'appareillage pour les handicapés quand il est fourni par l'Office national de l'appareillage pour handicapés. Il fait savoir qu'un peu plus de 1 500



■ Instaurer un partenariat entre la Sécurité sociale et les médecins privés pour la promotion de la qualité des soins. (Photo > D. R.)

L'APS, entre hier et aujourd'hui

Un colloque sur le thème «L'agence de presse, le service public et les opportunités de l'information en ligne» a ouvert ses travaux hier, et continuera aujourd'hui, au Palais de la culture Moufidi Zakaria, Alger, à l'occasion de la célébration du 50^e anniversaire de l'agence nationale d'information Algérie Presse Service (APS). D'éminents experts en communication participant à ce colloque aborderont différents thèmes se rapportant à l'historique de l'agence, allant de l'ère du télex et des téléscribes à l'information en ligne et aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Trois thèmes majeurs seront évoqués au cours de cette rencontre à savoir «La naissance et le développement de l'APS», «Les médias et les missions d'intérêt général» et «Informer en temps réel».

En plus des communications de plusieurs experts, MM. Réda Malek et Pierre Chaulet interviendront pour apporter leurs témoignages sur les conditions dans lesquelles était née l'APS à Tunis le 1^{er} décembre 1961. M. Chaulet a fait partie des acteurs directs ayant participé au lancement de l'agence nationale. Le colloque sera notamment axé sur la mission de service public de l'agence et son adaptation au développement que connaissent les moyens de communication. L'APS, qui avait démarré son activité avec des moyens rudimentaires et un personnel réduit, dispose aujourd'hui de moyens modernes. Des efforts ont été également consentis en matière de formation des personnels dans le but de mettre en phase l'agence avec les exigences de l'ère de la numérisation et du multimédia.

Beaucoup de défis ont été relevés et d'autres restent encore à relever par l'APS afin d'assurer un service public à la hauteur de la mission qui lui est assignée dans le monde de la communication où les cibles, les moyens et les supports se sont multipliés et diversifiés. A l'occasion de ce colloque, le Palais de la culture abritera une exposition de photos, équipements et documents retraçant l'histoire de l'APS depuis sa création.

R. N.

médecins ont adhéré au dispositif lancé en 2009 au niveau d'une wilaya pilote qui était Annaba qui s'est étendu depuis et touche cette année toutes les wilayas et concerne plus de 150 000 retraités, chefs de famille qui ont choisi leurs médecins traitants. Fin 2011, annonce-t-il, ce système sera généralisé à tous les retraités et début 2013, il sera étendu à tous les assurés sociaux et leurs familles.

M. Bourkaib fait savoir que 20 médicaments nouveaux ont été intégrés à la liste des médicaments remboursables, ce qui porte, dit-il, à 1 367 dénominations communes internationales de médicaments, toutes formes et dosages confondus, soit 4 600 marques remboursables, ce qui est énorme, estime-t-il. L'OMS (Organisation mondiale de la santé) recommande 600 DCI forme de dosage pour la prise en charge des soins essentiels. Concernant les dépenses de santé, il fait savoir que l'année 2010 a été clôturée à 95 milliards de dinars ce qui équivaut, dit-il, à plus de 1,2 milliard de dollars en remboursement de médicaments, c'est-à-dire, fait-il remarquer, que le plus gros de la facture des médicaments est pris en charge par la sécurité sociale sans compter l'enveloppe que

REPÈRE

APN

La loi sur les associations à l'ordre du jour

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont entamé hier l'examen du projet de loi relatif aux associations, lors d'une séance plénière présidée par Abdelaziz Ziari, président de l'Assemblée, en présence du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Dahou Ould Kablia. Ce dernier, a souligné, en présentant le projet de loi, que les nouvelles dispositions proposées à ce texte visaient essentiellement à «relancer et dynamiser l'action associative en mettant en exergue les potentialités et les compétences qu'elle recèle, notamment dans les domaines du savoir, des technologies de pointe et de la solidarité nationale afin de permettre aux associations de jouer le rôle de partenaires efficaces dans la réalisation des objectifs du développement global». Le projet de loi relatif aux associations s'inscrit dans le cadre des réformes annoncées par le président Abdelaziz Bouteflika lors de son discours à la Nation le 15 avril dernier.

R. N.

donne cette dernière aux hôpitaux (48 milliards de dinars pour l'année 2012). L'augmentation des dépenses a été stabilisée entre 8 et 15% d'année en année. A propos de la lutte contre le cancer, il rappelle qu'il y a un Fonds alimenté par des taxes inscrites dans la loi de finances, il estime qu'il faut un plan anti-cancer. Pour la prise en charge à l'étranger, il estime qu'elle est exceptionnelle et que cette prise en charge doit se faire en Algérie. A propos des retraites, il confirme qu'il y aura une revalorisation exceptionnelle au titre d'une action de solidarité nationale qui a été décidée par l'Etat et qui va être appliquée à très court terme, l'objectif, rappelle-t-il, étant d'améliorer le pouvoir d'achat des retraités d'abord les petites et moyennes pensions et des pensions. M. Bourkaib annonce que la sécurité sociale est en train de mettre en place un dispositif nouveau d'élargissement de la couverture sociale aux personnes qui ne bénéficient pas de la sécurité sociale.

Lakhdar A.

Les défis de l'après-pétrole L'université de Mostaganem pose la problématique

→ La problématique de l'ère après pétrole sera propulsée, mercredi prochain, lors d'un colloque national à l'université Abdelhamid-Ibn-Badis de Mostaganem, sur le devant de la scène.

Organisée sous le thème de «l'Algérie et les défis de l'après-pétrole», cette rencontre sera marquée par la participation de plusieurs experts spécialistes en économie de différentes universités du pays. Ces derniers aborderont, lors de cette rencontre organisée à l'initiative du département de sciences politiques de la faculté de droit et de sciences commerciales, les mutations économiques et politiques en Algérie et le rôle des hydrocarbures. A ce titre, selon le président du colloque, Larbi Larbi cité par l'APS, les participants analyseront également les différentes expériences ayant



■ Le solaire, une énergie propre qui fait recette. (Photo > D. R.)

réussi dans le monde en matière de développement économique hors hydrocarbures et étudieront les perspectives du développement durable en Algérie en phase d'après-pétrole. «Cette rencontre vise à sensibiliser sur les conséquences de la dépendance totale aux hydrocarbures et la nécessité de redoubler d'efforts pour redynamiser les autres secteurs et tirer profit des expériences de développement réussies dans ce domaine au niveau international» a-t-il

ajouté. Les participants aborderont plusieurs thèmes liés, entre autres, aux recettes d'hydrocarbures et leur rôle dans l'édification et la stabilité politique et sociale en Algérie, à l'environnement et le développement durable en Algérie, le rôle de l'agriculture pour relancer le développement hors hydrocarbures et les énergies renouvelables. L'ère de l'après-pétrole inquiète bon nombre d'économistes en Algérie à cause de la dépendance de l'économie à l'or noir.

Plusieurs conférences ont été organisées ces dernières années pour justement tirer la sonnette d'alarme. L'écrasante majorité des experts qui y participent ont précisé que les réserves pétrolières du pays s'affaiblissent au fil des années. Par conséquent, ces derniers ne cessent de multiplier les appels aux gouvernements pour la création d'une économie qui assure une rentrée d'argent aux pays qui ne dépendent pas des revenus de l'or noir. Pour pallier à

cette problématique, notons-le, les pouvoirs publics ont lancé ces dernières années un vaste chantier de réformes économiques qui tend à créer de nouvelles sources de revenus pour le pays. Ces mesures, selon des économistes, demeurant insuffisantes au moment où les principaux secteurs, surtout touristiques, qui peuvent servir d'amortisseur aux chocs économiques provoqués de l'après pétrole ne sont pas exploitées.

Raouf Aziri

Assises sur l'intelligence économique Débattre des enjeux d'une bonne gouvernance

→ Les 5^{es} assises de l'intelligence économique et de la veille stratégique ont débuté, hier à Alger, en présence de responsables économiques et de managers issus du monde industriel et social. Placée sous la thématique de «l'information comme nouvelle ressource stratégique», cette rencontre, de deux jours, se présente comme l'occasion de débattre des enjeux d'une bonne gouvernance de l'information par les entreprises et organisations. Lors de ce carrefour de réflexion, organisé par le bureau de conseil VIP groupe et placé sous le patronage du ministère de l'industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement,

le professeur des universités en sciences de gestion Faouzi Bensebaa a mis l'accent sur la situation de l'Algérie dans le domaine de l'intelligence économique (IE), laquelle consiste à veiller et sécuriser l'information, influencer l'environnement ou bien se protéger de l'environnement. L'orateur a estimé que la prise de conscience dans l'étape actuelle de développement du tissu industriel, l'intelligence économique «n'est pas si importante, ce qui peut être en raison de la nature du tissu économique algérien qui se trouve toujours à la phase de bricolage». Cette situation pénalisante retardant le développe-

ment des industries est le résultat, selon M. Bensebaa, de «l'absence de concurrence, de l'ouverture des entreprises ou bien encore la non implication des acteurs économiques qu'ils soient publics ou privés. D'autant plus que le pétrole tient encore un rôle majeur dans l'économie du pays». Le professeur a, d'ailleurs, préconisé la mise en place d'outils de pilotage pour une bonne utilisation de l'intelligence économique, «les ressources humaines constituent un élément fondamental dans cette dynamique et il existe quelques tentatives pour structurer l'information, mais il est nécessaire actuellement de réfléchir à

l'avenir de l'Algérie et de faire bouger les choses par une réelle prise de conscience». A l'occasion de cet évènement, les participants ont eu la chance de partager des avis avec les experts présents, par le biais de communications et de débats. D'autant plus que, la gouvernance de l'information est un thème de plus en plus d'actualité. En effet, face à des volumes de plus en plus importants d'information à gérer, de transversalité observée et de domaines concernés et ce, quel que soit l'organisme public ou privé, l'attention se porte actuellement sur la manière appropriée de s'organiser dans ce contexte.

Karima Hasnaoui

TIZI OUZOU

Laiterie de Draâ Ben-Khedda

Les travailleurs appellent à l'étatisation de leur entreprise

Après plusieurs jours de grève, le collectif des travailleurs de la laiterie de Draâ Ben-Khedda relevant de la wilaya de Tizi Ouzou demande l'intervention du premier magistrat du pays et de certains ministres pour sauver leur laiterie de ce qu'ils appellent «un sabotage économique». Il demande que l'entreprise soit à nouveau entre les mains de l'Etat. Durant 51 jours, les travailleurs de la laiterie de Draâ Ben Khedda ont entamé leur grève, et ce n'est pas fini puisqu'ils comptent poursuivre leur contestation ; et pour cause, plusieurs faits condamnables dont «le non respect du cahier des charges, la fraude fiscale, le non respect des normes de fabrication du lait et de faux investissements» seraient une pratique courante dans la gestion de l'entreprise, indique un communiqué de presse parvenu hier à notre rédaction. Selon ce communiqué, ces faits déclencheurs de la présente situation sont apparus après la privatisation de l'entreprise en question. Cette dernière, «fleuron économique de la wilaya de Tizi Ouzou», est sujette à un sabotage économique de la part de son nouveau propriétaire. Arriver à une telle extrémité menant à un arrêt de travail depuis près de deux mois sans avoir de résultats satisfaisants, les travailleurs de cette entreprise économique posent leur problème au président de la République Abdelaziz Bouteflika du fait qu'il a été «le premier responsable à dénoncer l'échec des privatisations en 2009» ; dans ce contexte a été formulée la demande de nationalisation de la Laiterie. Cette dernière a été adressée à certains ministres à savoir, le Premier ministre, le ministre de l'Industrie, de l'Agriculture et le ministre des Finances. Ils demandent une commission d'enquête pour constater sur place les énormes irrégularités citées ci-dessus. Par ailleurs, ils affirment leur attachement à la stabilité de la région et du pays et ils affichent leur détermination à arracher leurs revendications légitimes, et ce, malgré tout ce que leur patron leur fait subir. En dépit d'un comportement scandaleux du patron, en présence des forces de l'ordre et un huissier de justice, le collectif des travailleurs demeure serein face aux provocations. Les travailleurs de ladite laiterie prennent à témoin l'opinion publique et interpellent l'Etat à mettre un terme à cette injustice et au mutisme injustifié de tous les responsables à différents niveaux.

Hassiba A.

BRÈVE

Premier symposium algéro-suisse

Benmeradi plaide pour un partenariat bilatéral bénéfique Le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion des investissements, Mohamed Benmeradi, a appelé les opérateurs économiques algériens et suisses à profiter des opportunités de coopération offertes pour monter des partenariats mutuellement bénéfiques, indique dimanche un communiqué du ministère. S'exprimant à l'ouverture du premier symposium algéro-suisse, qui s'est tenu vendredi à Zurich, M. Benmeradi, a rappelé des réformes économiques engagées par les pouvoirs publics, mettant l'accent sur le programme de développement de l'investissement et la relance du secteur industriel, précise-t-on. M. Benmeradi a ainsi invité les hommes d'affaires des deux pays à «saisir les opportunités offertes dans nombres de filières et monter des partenariats mutuellement bénéfiques».

R. N.

El-Hadi Khaldi se confie à *La NR*

«Sauvons nos enfants des dérives et des griffes de la criminalité»

→ Sollicité par nos soins lors de cette visite qui, faut-il le rappeler, a été une véritable bouffée d'oxygène pour le secteur de la formation professionnelle de la wilaya de Tiaret, El-Hadi Khaldi, ministre de l'Enseignement et de la Formation professionnelle, se confiera en exclusivité à *La NR*.

«En tant que chercheur et homme de science et après méditations du rapport qui m'a été adressé par Mohamed Bousmaha, wali de Tiaret, sciemment élaboré avec un riche éventail de propositions nourries de scientificité ainsi que le grand souci porté par M. le wali à l'adresse des jeunes de la formation professionnelle, cette initiative a interpellé ma conscience, et j'ai programmé cette visite, quoique auparavant j'ai invité les directeurs centraux à se déplacer à la wilaya de Tiaret. J'aimerais bien que l'initiative de M. le wali soit généralisée sur tout le territoire national, considérant le volume stratégique du potentiel d'informations fournies ainsi que les perspectives régissant le monde d'emploi ; ceci dit, il est de notre devoir de nous intéresser à nos enfants, les sauver des dérives et des griffes de la criminalité. La vision de la société conçue par M. le wali a interpellé au fond nos ambitions, et cette initiative, une première à l'échelle nationale, nous a permis d'accentuer les mobiles d'accès à la formation professionnelle et ce, par le



■ El-Hadi Khaldi. (Photo > New Press)

développement de la formation par «apprentissage» en sensibilisant les différents responsables et opérateurs économiques sur l'importance du mode de formation par apprentissage et ses avantages ainsi que la redynamisation du rôle des commissions communales d'apprentissage. J'insiste aussi sur le rôle des P/APC et des pères de famille. Certains P/APC ont failli à leur noble mission en délaissant totalement les jeunes, et il faut avouer que plusieurs familles sont démissionnaires ; c'est pour cette raison que l'Etat a créé le Fnac (Fonds national du développement de l'apprentissage et de la formation continue) qui permet au Cnep (Conseil national de

partenariat) de répondre aux larges doléances des jeunes apprentis ; en ce sens, je rappelle ce grand dysfonctionnement entre un taux élevé de chômage et un déficit criant en main-d'œuvre spécialisée, et l'on s'étonne de voir des demandeurs d'emploi sans aucun diplôme. Rappelez-vous que j'ai donné des instructions à tous les établissements de formation professionnelle de recruter même ceux qui n'ont jamais fréquenté l'école et leur permettre l'accès à un métier. Le désintéressement des jeunes trouve ses explications en déficit de communication, plus précisément l'absence des comités communaux d'apprentissage, et à cela s'ajoute aussi le

manque de dynamique de l'association des parents d'élèves. Nous préparons pour l'horizon 2014 la réalisation de 2 100 établissements de formation professionnelle, et actuellement 1 165 établissements sont opérationnels ; à noter que comparativement à la France, l'Egypte ou le Maroc, l'Algérie tient un rang satisfaisant en fonction de la démographie des pays cités. Je vous rappelle que l'Etat a injecté au Fnac une enveloppe s'élevant à plus de 15 milliards de dinars, et à près de 558 millions de dinars algériens pour l'achat des besoins de l'apprenti (blouse, combinaisons, casque, etc.) et ce, à partir de février, prélevés sur le budget de l'année

2012 et approuvé par le Conseil de gouvernement. A l'adresse des fellahs, je dirai que le Fnac financera l'élevage, le métier d'éleveur perpétué par les parents aux enfants enrichira la nomenclature des métiers financés par le Fnac et j'ai instruit le directeur général du Fnac de relever toutes les statistiques nécessaires pour réussir ce projet, tout en vous rappelant que mon secteur a prévu quelque 18 milliards de dinars algériens pour les besoins d'équipement et une enveloppe de près de 24 milliards pour la gestion. Ces chiffres reflètent la volonté de l'Etat de venir au secours des jeunes, et l'on vous rappelle qu'une subvention de 780 millions de dinars algériens est prévue pour le recouvrement de la connection Internet à travers tous les établissements de la formation professionnelle répartis sur tout le territoire national et ce, avant juin 2012. En synthèse et à l'adresse de tous les responsables de la formation professionnelle, je dirai : ouvrez les portes et sauvons nos enfants des dérives», conclut le ministre de la Formation professionnelle en visite à Tiaret le 23 novembre où il a présidé les travaux de la journée d'étude sur le développement de la formation par «l'apprentissage» et qui a inauguré 3 centres de formation professionnelle dans trois communes de Aïn El-Hadid, Médrissa et Tiaret et a été saisi par plusieurs intervenants, lesquels ont été satisfaits par les promesses honorées.

Propos recueillis par Abdelkader Berrebiha

ÉDUCATION

Syndicats autonomes

Le CLA boycottera les élections des commissions des œuvres sociales

Au moment où tous les syndicats autonomes en plus de la FNTÉ acceptent la proposition du ministre de l'éducation nationale, Boubakeur Benbouzid, le Conseil des Lycées d'Algérie (CLA) préfère boycotter les élections des commissions des œuvres sociales prévues le 7 décembre prochain pour observer une journée de protestation. En effet, le CLA procède à contrecourant des autres syndicats majoritairement autonomes. Alors que ces derniers préfèrent passer le référendum et les élections des commissions chargées de la gestion de œuvres sociales, le CLA dénonce l'attitude du ministère envers les syndicats et la famille de l'éducation. Une attitude «désapprouvée» et traduite par les décisions du ministère de l'Education nationale (MEN) qui ne prennent pas en compte les doléances des acteurs du secteur. Selon le communiqué de ce corps syndical, ce dernier estime qu'il n'y a toujours pas de vrai référendum sur les œuvres sociales. Face à cette situation décrite par le CLA, le syndicat sera présent le 7 décembre prochain non pas pour participer au référendum et aux élections mais pour dénoncer l'opacité avec laquelle la tutelle prend ses décisions qui, souligne-t-il, «engagent plusieurs générations en solo et sur les promesses non tenues ainsi que le versement des rappels des PES en totalité en une seule tranche car leur valeur ne cesse de diminuer depuis 2008». Le CLA dénonce la «hogra» avec laquelle le secteur est géré et malmené en insistant sur le fait que l'éducation est le seul secteur pour lequel on affiche ses rappels par la presse et le seul à qui, on demande d'attendre pour les toucher en plusieurs tranches. A travers son communiqué, ce syndicat a tenu à rappeler que le secteur souffre de graves problèmes auxquels on ne prête pas d'importance, à savoir la surcharge des classes – plus de 45 élèves par classe – et le manque flagrant de professeurs de mathématiques, de physique et de langue dans le primaire. Des problèmes qui font régresser, selon eux, le niveau des élèves et par conséquent, affecteront l'ensemble de l'éducation nationale, mais qui semblent être délaissés par tout le monde. Dans ce contexte, le CLA a démenti et dénoncé les chiffres soi-disant satisfaisants de la réforme qui satisfait même les parents d'élèves qui se retrouvent indirectement «complices».

Sadek

Hassiba Abdallah

Université M'hamed-Bougara de Boumerdès Formation sur l'assurance qualité au Maghreb

→ La bibliothèque centrale de l'université M'hamed-Bougara de Boumerdès (UMBB) a abrité, du 22 au 24 novembre 2011, les activités de la 2^e série d'ateliers nationaux sur le renforcement de l'«assurance de qualité interne dans les universités de la Méditerranée» (AQIUMED). Le séminaire a été organisé en collaboration avec la Commission européenne dans le cadre du programme Tempus et avec le Centre international d'études pédagogiques de Paris (CIEP). Ces ateliers ont fait suite au séminaire international organisé à Oran au mois de septembre dernier et qui a permis de structurer en domaines, champs et références le référentiel d'évalua-

tion. L'objectif est la concrétisation de la préparation à l'autoévaluation en définissant les critères et les preuves d'évaluation qui sont «spécifiques aux contextes de chaque université», lit-on dans un document diffusé par les organisateurs. Le recteur de l'UMBB, le P^r Cherifi Ouiza, a rappelé que «ce projet fait partie des mesures structurelles du programme Tempus, pour apporter le soutien à la réforme des systèmes et établissements de l'enseignement supérieur dans les pays du Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie) partenaires du projet». Le projet vise à contribuer au «développement des bonnes pratiques en matière

d'assurance qualité dans les établissements universitaires des pays partenaires, en se basant sur l'évaluation interne et externe de l'université», ajoute-t-elle. L'évaluation touche bien entendu à tous les aspects, chapitres et segments de l'université, allant de la gestion à la pédagogie. Le doyen de la faculté des Sciences de l'université M'hamed Bougara, le P^r Badari, a expliqué : «Nous engageons une réflexion sur les critères et les preuves d'une assurance qualité dans l'autoévaluation pour les trois établissements algériens partenaires du projet, à savoir l'Enset d'Oran, l'université Mentouri de Constantine et notre université. L'autoévaluation

débutera dès janvier avec ces établissements et s'élargira vers d'autres par la suite. Il est attendu de cette rencontre de sortir avec des préparatifs concrets de l'autoévaluation applicables pour tous les partenaires du projet». Les ateliers animés par des experts européens partenaires du projet se sont penchés sur les critères d'évaluation de la qualité. C'est ainsi qu'un expert a exposé devant une dizaine de participants les différents paramètres à prendre en compte avant de dégager une stratégie devant aboutir à une planification des actions à mener au niveau de tel ou tel segment dans tel ou tel domaine.

échos

INFOS EXPRESS

MASCARA

10 ans de prison ferme pour tentative d'homicide

La cour criminelle de Mascara a jugé une affaire de tentative d'homicide volontaire avec préméditation, les accusés étant le père, T. Mohamed, 60 ans, et son fils T. M., 28 ans, la victime S. B., 28 ans ; ce crime remonte au 28 mars 2011. Toutefois, les faits ont eu lieu bien avant cette date. Le frère de S. B., arrêté dans une affaire de drogue, a dénoncé le fils de la famille T. Mohamed et ils se sont retrouvés les deux en prison. Mais rien ne laissait paraître un tel sentiment de vengeance lorsque les deux mères, en compagnie de leurs deux enfants, se sont rendues en visite à la maison de rééducation. Sur place, une rixe éclate ; la police intervient et interpelle les antagonistes au siège du commissariat pour les entendre avant de les relâcher. La visite eut lieu normalement, selon les dires de l'accusé. Sur le chemin du retour, la victime insulte T. M. et sa famille en faisant un geste obscène devant la femme et ses filles. L'accusé mis hors de lui par un tel spectacle retourne chez lui à Mascara. Le soir venu, il est appelé par son frère handicapé qui l'informe que S. B. l'a frappé et insulté, et c'est pourquoi, il prend un véhicule à 19h pour se rendre à Ghriess et se diriger directement au domicile de S. B. A sa vue, il prend une barre de fer avec laquelle il tented'asséner des coups, mais T. M. prend la fuite, puis s'arrête et se retourne contre son agresseur pour lui valoir 22 points de suture au cou.

Agence

SAIDA

Deux employés de banque devant la justice

Le procureur de la République près du tribunal de Saïda a ordonné avant-hier la mise sous mandat de dépôt d'un agent, Z. K. et d'un autre agent, G. O. tous deux exerçant à la banque BADR sous contrôle judiciaire, pour détournement et dilapidation d'une somme dérisoire de 48 000 DA algériens qui alimentait le compte d'un client algérien, a-t-on appris de source concordante. En outre, ces deux agents sont également poursuivis pour la transaction frauduleuse d'une somme de 70 000 DA algériens après l'acquiescement d'une employée de la même institution financière par la chambre d'accusation près de la cour de Saïda.

N. E.

AÏN TÉMOUCHENT

Un jeune rapatrié de Libye s'immole

Un jeune, B. B., âgé de 29 ans, s'est immolé avant-hier publiquement sur le toit du domicile familial dans la commune de Chabat El Ham, située à quelque 5 kilomètres au sud d'Aïn Témoüchent. Cet infortuné jeune homme a aspergé son corps d'essence et a mis le feu à ses habits. Il a subi des brûlures très sérieuses au troisième degré. Evacué aux urgences médicales d'Aïn Témoüchent, il a succombé à ses brûlures. Selon les renseignements fournis, B.B. avait travaillé pendant plusieurs années en Libye avant de rentrer au pays. Les services de la gendarmerie de la commune de Chabat El Ham ont ouvert une enquête.

S. Djelloul

Batna

«Graine d'espoir» rend au cimetière sa propreté

→ Le groupe social «Graine d'espoir», constitué par de jeunes Batnéens de bonne volonté et animés d'un dynamisme mis au service de la ville et de la population, a rendu au cimetière la propreté qui lui manquait.

Opérant avec l'assistance logistique de l'APC, ce groupe a nettoyé le cimetière à raison de quatre vendredis successifs et ce, depuis le 21 octobre. La devise revendiquée par le groupe a été «main dans la main pour un enchantement lendemain». Des personnalités de la ville ont pu prendre part à cette opération, dont le maire et deux anciens footballeurs, en l'occurrence Azzou Dagher (ex-MSPB et établi en Angleterre) et Kahlaoui Hamadi (ex-WMB). Les frais de transport et de restauration ont été assurés par le commerçant Zéghini Madjid et ses frères, comme à leur habitude quand il s'agit



de l'intérêt général. Ce groupe «Graine d'espoir», qui n'est pas une association, avait déjà organisé des activités de solidarité sociale au profit de malades, de personnes âgées et de familles démunies. Ses membres avaient également effectué des visites à la pouponnière de Aïn Touta (35 km de Batna) où des effets vestimentaires ont été distribués aux enfants.

Outre des visites au Centre hospitalo-universitaire (CHU) où de l'eau minérale et des friandises ont été remis à des malades, le groupe a aussi organisé une soirée musicale animée par le chanteur Hakim au centre des personnes âgées. Durant le Ramadhan,

les jeunes du groupe se sont constitués en travailleurs bénévoles au resto de la Rahma qui avait été ouvert occasionnellement par M.Zéghini Madjid et ses frères. Le groupe a par ailleurs assisté une association caritative qui avait acheté un certain nombre de moutons pour les offrir à des familles pauvres. Dirigé par Boubguira Nabil (un handicapé), le groupe «Graine d'espoir» n'a aucune attache avec la politique, contrairement à l'autre groupe «Nass El-Khir» qui est manipulé et exploité par un député local du RND mais qui n'a pas manqué pour autant d'initiatives louables.

Ali Benbelgacem

LA CHRONIQUE DE

Chérif Abdedaïm

«Petits valets»

Duplicité chronique. Népotisme et crime, légalisés par une politique du deux poids, deux mesures. Le monde va bien, on vous le dit. Puisqu'on vous le dit à tout bout de champ, vous êtes sommés de le prendre pour argent comptant. Ce «ON» ne vous implique pas, il est réservé à cette élite chargée de vous guider. De vous mener en bateau au pays du «lait et du miel». Cette élite qui «dédaigne» l'ostentation, «timide» a priori, brandissant une frugalité qui sous-tend la gourmandise du siècle. La bête veut happer le monde sous couvert d'humanisme. Ce petit «Etat» qui s'est érigé sur les tombes des pauvres Palestiniens, vous l'avez deviné, c'est «Israël». Toujours «victime», quoique bourreau, la bête ne cesse de ramper avec la complicité de ces instances internationales qui, à maintes reprises, se sont avouées tétanisées face aux crimes israéliens. L'enfant gâté peut s'offrir tous les «animaux» de la Terre. L'enfant gâté ne doit pas être contrarié. Et blablabla : vivent la «démocratie», «la justice» et les valeurs universelles ! Cela dit, le cirque politique actuel nous offre un paysage pessimiste à bien des égards pour l'humanité. Au moment où la horde occidentale harcèle l'Iran pour son programme nucléaire, voilà qu'Israël se dérobe en toute impunité à la demande internationale, lors d'une Conférence sur la dénucléarisation, au Moyen-Orient, organisée sous l'égide de l'Agence internationale de l'énergie atomique, (AIEA), à Vienne. En réponse à cela, David Danieli, numéro deux de la Commission pour l'énergie nucléaire d'Israël, a estimé qu'un processus, pour un Moyen-Orient dénucléarisé «ne pourrait être lancé que

lorsque des relations normales et pacifiques existeront dans la région». C'est trop compter avec une entité détentrice de près de 300 ogives nucléaires, selon les déclarations de Ran Paul, l'un des candidats à l'élection présidentielle américaine, reprises mercredi dernier par le site informatif «Felestin Ala'n». Ran Paul a fait savoir que le régime sioniste possède 300 ogives nucléaires. «Si Israël a l'intention d'attaquer l'Iran, il pourra utiliser ses ogives nucléaires et il n'aura pas besoin de l'aide américaine», a-t-il ajouté. «D'ailleurs, c'est parce qu'il est doté de ces ogives nucléaires qu'Israël doit réfléchir aux conséquences d'une attaque militaire contre l'Iran, et les Etats-Unis ne doivent pas collaborer avec lui dans cette attaque», a indiqué ce probable candidat à l'élection présidentielle américaine. Voilà qui est clair, alors qu'on ne cesse de se lamenter sur le sort de ce régime menacé d'être «rayé de la carte». Dans cet ordre d'idées, voilà M. Ban Ki-moon qui se débat dans ses éternelles supplications. Au cours d'un entretien téléphonique avec Benjamin Netanyahu, le SG de l'ONU a exhorté Tel Aviv à verser les recettes fiscales dues à l'Autorité palestinienne, rapporte le service de presse des Nations unies. «Le secrétaire général a encouragé le Premier ministre Netanyahu à reprendre immédiatement le transfert des revenus de TVA et de droits de douanes palestiniens conformément aux obligations légales d'Israël», indique le communiqué. Pour rappel, Israël a décidé de geler le transfert de ces fonds en riposte à l'admission de la Palestine à l'UNESCO. Supplications, supplications, l'éternel refrain repris en chœur par ces petits valets de Tel Aviv.

C. A.

Police : 509 personnes recherchées arrêtées



Dans le cadre du programme d'action de lutte contre la criminalité urbaine et violente, initié par la direction générale de la Sûreté nationale, le bilan du mois d'octobre dernier dressé par la cellule de communication de la DGSN fait état de 11 933 opérations de police menées sur le territoire national (zones urbaine et suburbaine). (Photo > D. R.)

Transport aérien : Tassili Airlines obtient le label international de qualité de l'IATA



La compagnie aérienne nationale Tassili Airlines (TAL) a obtenu le label international de qualité IOSA (IATA Operational Safety Audit), délivré par l'Association internationale du transport aérien (IATA), a-t-on appris samedi auprès d'un responsable de cette compagnie. (Photo > D. R.)

Oran : ouverture de l'hôtel Le Méridien le 1^{er} décembre



L'ouverture commerciale de l'hôtel Le Méridien, relevant du groupe pétrolier Sonatrach, situé au centre des conventions Mohamed-Ben-Ahmed à l'est d'Oran, est prévue le 1^{er} décembre prochain. (Photo > D. R.)

Le comédien Mohamed Khelladi tire sa révérence



L'artiste Mohamed Khelladi est mort mercredi dernier à Oran à l'âge de 71 ans, à la suite d'une longue maladie, a-t-on appris de la direction du Théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran. (Photo > D. R.)

Le Dr Ley-Ngardigal Djimadoum à *La NR* **«La crise économique a poussé l'impérialisme à déclencher des guerres de recolonisation en Afrique»**

→ **Feed-back sur l'assassinat de Kadhafi, crimes contre l'humanité au nom de la démocratie, politique à adopter par les pays africains pour déjouer leur nouvelle colonisation par l'Occident, ainsi que d'autres questions d'actualité ont été abordés par *La NR* avec l'invité du jour, le Dr Ley-Ngardigal Djimadoum, secrétaire général de l'ALAC (African Libyan Action Committees).**

La NR : Après la destitution forcée de Laurent Gbagbo, les forces impérialistes viennent d'assassiner Kadhafi. N'est-ce pas là un second coup symbolique à l'Afrique ?

Dr Ley-Ngardigal Djimadoum : En faisant une brève rétrospective du conflit ivoirien, on y trouve en première ligne son commanditaire, l'impérialisme français ou la Françafrique. En effet, Laurent Gbagbo, ancien opposant irréductible au premier président, feu Félix Houphouët Boigny (chantre et nervi de l'Hexagone), fut démocratiquement élu en 2000 face à plusieurs autres candidats parmi lesquels celui désigné par l'Élysée de Jacques Chirac, en l'occurrence Henri Konan Bédié, successeur de Houphouët Boigny. L'impérialisme français qui a la mainmise sur la Côte d'Ivoire, deuxième puissance économique de la CDEAO (40% du PIB de l'ensemble de l'UEMOA), refuse de respecter la volonté du peuple ivoirien qui a élu brillamment à la présidence Laurent Gbagbo. L'armée française d'occupation basée dans le pays a consacré la scission du pays en Nord-Sud.

Le Nord contrôlé par les rebelles d'Alassane Ouattara et Guillaume Soro a servi de sanctuaire aux milices entraînées et équipées par la France via le Burkina Faso de Blaise Compaoré, un autre président français.

La suite vous la connaissez : le président Sarkozy qui considéra comme crime de lèse-majesté la volonté anti-impérialiste et nationaliste du président Gbagbo, a réquisitionné le Conseil de sécurité (dominé par les puissances impérialistes, notamment France-USA-Grande-Bretagne). La résolution n° 1975 du 30 mars 2011, initiée par la France, a permis de couvrir et de légaliser l'expédition coloniale punitive des troupes françaises sous la bannière de l'ONUCI en bombardant le palais présidentiel d'un Etat souverain africain, kidnappant Son Excellence Laurent Gbagbo et enfin faisant des milliers de morts dans les quartiers civils environnants.

En l'absence de réaction énergique de l'UA et des chefs d'Etat africains, le président Sarkozy réitère son



■ Dr Ley-Ngardigal Djimadoum. (Photo : D. R.)

acte de terrorisme d'Etat, de piraterie internationale en mobilisant cette fois-ci l'Otan, sa créature criminelle que sont les harkis du CNT de Benghazi, et enfin la célèbre communauté internationale (le trio du Conseil de sécurité de l'ONU). La France initia alors la sclérate résolution 1973 qui a conduit aux bombardements pendant 8 mois de la Libye par les troupes de l'Otan et les assassinats du Colonel Kadhafi et de ses trois fils. Ce pays africain naguère développé fut transformé en champ de ruines avec à la clé environ 100 000 Libyens tués sous les bombes.

Les crimes contre l'humanité commis en Libye et en Côte d'Ivoire par les puissances impérialistes en Afrique en ce début de 21^e siècle montrent si besoin est la nature criminogène des puissances occidentales et leur détermination à dominer et à faire main basse sur notre continent riche en ressources naturelles et humaines.

Ce terrorisme des puissances prédatrices est un entraînement pour de futures croisades de recolonisation de l'Afrique. A qui le tour demain face à la furie guerrière et l'insatiable appétit de recolonisation des barbares venus de l'Occident? Pourquoi l'Afrique devrait-elle se soumettre à une lâche résignation future, face à d'autres éventuelles opérations militaires de recolonisation de l'Algérie, du Zimbabwe...? L'occupation de la Libye et de la Côte d'Ivoire est une mise en garde martiale et impériale à tous les régimes nationalistes, anti-impérialistes, progressistes de notre continent. La nouvelle doctrine des impérialistes, c'est de violer les lois internationales en légalisant, légitimant les guerres de rapine et d'oc-

cupation coloniale. Les dirigeants et les peuples insoumis seraient «normalisés» par des tapis de bombes. Cela est insupportable ! Les dirigeants africains, l'UA et tous les peuples de notre continent ont subi l'humiliation jamais égalée dans l'histoire contemporaine des continents en l'espace de quelques mois. Nous avons le devoir et le droit de lutter contre la servitude coloniale occidentale par tous les moyens. Si les dirigeants africains et l'UA étaient animés un tant soit peu d'esprit de solidarité, de l'amour pour la terre-mère l'Afrique, de volonté politique anti-impérialiste et nationaliste, le Guide Kadhafi, des milliers de Libyens et d'Ivoiriens ne seraient pas morts et moins encore le président légitime Laurent Gbagbo et son épouse ne seraient pas embastillés par le duo putschiste Ouattara-Soro sous la supervision de l'armée coloniale française.

Pourquoi, justement, Kadhafi a-t-il été exécuté froidement et non jugé, une décision hâtive et qui donne lieu à beaucoup de supputations ? Qu'en pensez-vous ?

Notre organisation ALAC (African Libyan Action Committees) a fait une déclaration et analyse détaillée relative à l'exécution expéditive du Guide Kadhafi. Oui, nous affirmons que le Guide a été froidement abattu par les forces impérialistes et leurs collabos, les renégats harkis du CNT de Benghazi. Quel esprit un tant soit peu rationnel oserait nier cette évidence de l'assassinat sans jugement du Guide Kadhafi ? En 2003, pour le retour sur la scène internationale de la Libye, les puissances impérialistes et le Guide

avaient conclu des accords. C'était la belle époque où le Colonel Kadhafi, devenu fréquentable, voyait défiler à Tripoli ses futurs assassins et dirigeants occidentaux. Mieux encore, ces mêmes criminels s'étaient pliés en quatre et recevaient avec faste le Guide Kadhafi dans leurs capitales respectives. A Paris, la tente de bédouin fut majestueusement dressée et la circulation fluviale sur la Seine fut même interrompue.

Jamais de mémoire d'Africain, un dirigeant de notre continent fut l'objet d'un tel respect suprême, d'honneur, voire d'«une vénération diplomatique» et de «courbettes». Pour nous Africains, tous ces sublimes honneurs rendus à ce digne fils de notre continent, le Guide Kadhafi, nous comblent de satisfaction et donnent l'espoir à notre continent et aux Africains que nous sommes aussi capables d'imposer aux puissances impérialistes le respect mutuel, notre dignité et notre souveraineté.

Ces accords de 2003 de dégel entre la Libye et l'Occident contiendraient inévitablement des clauses secrètes qui seraient des «armes de destruction massive» pour les dirigeants occidentaux ponces-pilates au cas où le Guide devrait être jugé. Ces révélations accablantes feraient exploser les carrières politiques de ces derniers, elles mettraient à nu les arcanes des relations multiformes existant entre les dirigeants africains (alliés de circonstance du Guide) soumis à l'impérialisme français et enfin certains propos du Guide Kadhafi évoqueraient les valises de dollars de corruption, les dessous de certains contrats économiques juteux qui déclencheraient de vives tensions de rivalités inter-impérialistes... En la matière, les capitalistes sont capables de se faire la guerre.

N'ayant eu jamais confiance au nationalisme, au panafricanisme révolutionnaire et à l'anti-impérialisme du Guide Kadhafi, les prédateurs occidentaux ont décidé de le liquider froidement. L'insatiable voracité des impérialistes les ont conduits à faire main basse sur toutes les richesses de la Libye (pétrole, gaz, fonds souverains libyens, or...) en installant au pouvoir leur chien de garde, en l'occurrence la petite créature criminogène, le CNT de Benghazi.

Dans sa livraison du 26 octobre 2011, le journal satirique français *Le Canard enchaîné* a apporté des preuves accablantes et des détails pointus sur l'exécution expéditive du Guide libyen. Le journal désigne sans ambages les auteurs de ce meurtre politique par ce titre choc : «Kadhafi condamné à mort par Washington et Paris».

D'après les différentes vidéos, Kadhafi apparaît avec différentes tenues, ce qui d'après vous incite au questionnement

sur une éventuelle mise en scène savamment préparée et non une simple exécution. Pouvez-vous expliciter ?

Le Guide Kadhafi est un combattant mort en héros sur le champ de bataille contre l'invasion du pays par les impérialistes. Alors comment pourrait-on croire que sur les différents fronts ce militaire a le loisir de changer plusieurs fois de tenue et même de chambre? La raille d'Al-Jazeera et les médias impérialistes pensent que les peuples africains ne seraient pas dotés d'esprit rationnel, critique et de capacité d'analyse.

Les images présentées par ces officines médiatiques sur la «capture» du Guide Kadhafi seraient incontestablement des mises en scène pour ridiculiser, humilier notre héros africain, le continent et briser le moral des moudjahidine et des résistants libyens.

Ces mises en scène étaièrent l'hypothèse vraisemblable selon laquelle ce digne fils d'Afrique aurait été arrêté bien avant cette date du jeudi 20 octobre 2011 ou plusieurs heures avant l'annonce de son exhibition macabre par le CNT. Sur le lieu de la prétendue cache du Guide et champ de bataille, comment ne pourrait-on pas apercevoir les 75 véhicules calcinés que constitueraient le convoi dans le lequel se trouverait le Guide ?

Où sont les corps des centaines de patriotes pulvérisés par les missiles et bombes de l'OTAN, qui auraient stoppé ce convoi ? Pourquoi aucun journaliste occidental et de surcroît mandaté par l'OTAN n'a-t-il pas été autorisé à couvrir immédiatement et à chaud in situ l'événement ? Où est la liberté de la presse dont se targuent les «marchands, pirates et corsaires de la démocratie occidentale» ?

Vous qualifiez l'assassinat de Kadhafi de «crime planifié et exécuté à bout portant, c'est le meurtre politique de l'Otan ou la nouvelle stratégie de recolonisation de l'Afrique». Dans un tel cas, quel serait, selon vous, la politique à adopter par les pays africains pour faire face à cette situation ?

Notre mère patrie commune, l'Afrique, est en danger en ce début de XXI^e siècle car la crise financière et économique du capitalisme de 2008 pousse les impérialistes occidentaux à chercher une bouffée d'oxygène. A cet égard, notre continent est tout indiqué car il regorge de richesses naturelles (pétrole, gaz, diamant, or, uranium, cuivre, fer, coltan, forêt, eau, soleil...) et humaines (plus de 60% de la population est jeune alors qu'en Occident c'est l'inverse).

De plus, n'ayant pas une armée commune moderne disposant d'armements dissuasifs, nous sommes une proie facile pour les prédateurs de tous bords.



Pour faire face à cette situation d'humiliation et de mépris permanents, de recolonisation de l'Afrique par les puissances impérialistes occidentales, l'UA et nos chefs d'Etat doivent agir sans délai aux tragédies ivoirienne et libyenne :

- 1- faire preuve de volonté et de courage politique,
- 2- accélérer la création des Etats-Unis d'Afrique (EUA),
- 3- créer le Fonds Monétaire Africain (FMA), la Banque Centrale Africaine (BCA) et une Monnaie Commune Africaine (MCA).

A ces trois projets indispensables initiés par le Guide pour l'avenir de l'Afrique, nous y ajouterons un quatrième qui est :

- 4- la création d'une Défense Commune Africaine (DCA), c'est-à-dire une Armée africaine dotée d'armes nucléaires qui dissuaderaient tout éventuel agresseur militaire quelle que soit sa puissance et d'où qu'il vienne.

Le Guide Kadhafi qui a initié les projets des EUA, du FMA, de la BCA et du MCA a une vision juste pour l'avenir du continent. Il a ainsi suscité la fureur guerrière des puissances occidentales qui l'ont assassiné. Ces dernières voudraient maintenir notre continent dans la servitude coloniale. Selon les prédateurs occidentaux, l'Afrique représenterait un danger pour leur développement si elle devenait indépendante, puissante et prospère.

Les dirigeants africains ont le devoir moral de tout mettre en œuvre afin de concrétiser ces indispensables projets car il y a va de la survie des peuples africains et de l'existence de notre continent en tant qu'entité indépendante.

Les Etats africains et leurs peuples doivent honorer la mémoire de nos héros en accomplissant leurs volontés et les idéaux pour lesquels ils ont été tués par l'impérialisme. Le courage, le panafricanisme, la solidarité militante, le patriotisme, l'honneur et la dignité ont été les hautes valeurs incarnées par le Guide Kadhafi. Ces prédécesseurs et autres héros de notre continent ont aussi incarnés ces valeurs en leur temps. Il s'agit de Houari Boumediene, Amirouche Aït Hamouda, Mohammed Lemdjed Ben Abdelmalek dit Chérif Boubaghla, le Cheikh Bouziane, Moussa Al-Darkaoui, AH-Hammadi, Abane Ramdane d'Algérie, Gamel Abdel Naser d'Egypte, Nkuame Nkrumah du Ghana, Samory Touré, Sékou Touré de Guinée, Agostino Neto d'Angola, Patrice Lumumba, Pierre Mulélé de la RD Congo, Ruben Um Nyobé, Félix Moumié, Osendé Afana, Ernest Ouandié du Cameroun, Thomas Sankara du Burkina Faso, Samora Machel, Eduardo Mondlane du Mozambique, Chris Hani et Steve Bantu Biko, Dulcie September d'Afrique du Sud, Amilcar Cabral de Guinée Bisao, Mehdi Ben Barka du Maroc, Ferhat Hachet de Tunisie, Marien Nguabi du Congo, Barthélemy Boganda de la Centrafrique... Rappelons que cette liste des héros africains est loin d'être exhaustive. Ils sont tous tombés courageusement aux fronts, les armes à la main, sans capituler face à l'ennemi. Les générations futures doivent reprendre le flambeau et continuer la lutte jusqu'à la victoire finale.

Dans le cas libyen nous avons assisté, d'une part, au détournement de la résolution 1973 et, d'autre part, à la violation de la Convention de Genève sur la



protection des prisonniers. De plus l'assassinat d'un chef d'Etat en exercice est interdit en droit international. Face à ces deux situations, aucune réaction de l'ONU. L'ONU serait-elle devenue cette instance qui légalise les assassinats politiques des dirigeants africains insoumis ?

Depuis sa création le 26 juin 1945 avec la signature de la charte de San Francisco, l'ONU est dirigée en réalité par les cinq membres du Conseil de sécurité, notamment par les trois puissances impérialistes France, USA et Grande-Bretagne.

Dans les dossiers de la Côte d'Ivoire et de la Libye au Conseil de sécurité de l'ONU, nous retrouvons la sacrosainte alliance du trio criminel Sarkozy-Obama-Cameron, dirigeants de ces trois Etats occidentaux. La croisade impérialiste du trio criminel contre la Libye est marquée par 8 mois de bombardements intensifs faisant 100 000 morts libyens, l'assassinat à bout portant du Guide Kadhafi et le tout couronné par l'occupation de la Grande Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste. Cinquante ans plus tôt, le 17 janvier 1961, fut assassiné le Premier ministre révolutionnaire congolais Patrice Lumumba, avec l'aval du Conseil de sécurité et les Casques bleus de l'ONU. Ce héros africain insoumis au colonisateur belge et aux intérêts occidentaux a payé de sa vie son nationalisme, son patriotisme et son panafricanisme.

Ces puissances impérialistes ont livré des guerres contre tous les dirigeants révolutionnaires, nationalistes ou leurs anciens alliés devenus conscients, commençaient à défendre un tant soit peu les intérêts de leurs peuples. Ces prédateurs occidentaux ont assassiné ou fomenté de nombreux coups d'Etat contre les dirigeants légitimes en sacrant leurs valets ou en ont liquidé physiquement certains. En la matière nous pouvons citer quelques exemples (non exhaustifs) dont les dirigeants français ont fait une spécialité : le leader nationaliste Barthélemy Boganda de Centrafrique trouva la mort le 29 mars 1959 dans une mystérieuse catastrophe aérienne, le 13 janvier 1963, Sylvanus Olympio, le premier président du Togo démocratiquement élu, fut assassiné, au Congo Brazzaville le commandant Marien Nguabi, révolutionnaire marxiste, a connu le même sort le 18 mars 1977. Au Burkina Faso le charismatique capitaine Thomas Sankara fut assassiné le 15 octobre 1987. Dans les îles Comores, le président Abderemane Ahmed Abdallah fut assassiné le 26 novembre 1989. Plus récemment, le président insoumis Laurent Gbagbo fut arrêté le 11 avril 2011 par l'armée française. Il fut remplacé par Alasane Ouattara.

Tous ces crimes contre l'humanité et crimes de guerre commis contre l'Afrique par les puissances impérialistes occidentales n'ont jamais suscité une réaction de l'ONU. En effet, ce sont ces mêmes donneurs de leçons de démocratie avec pour mission de civiliser les barbares africains qui dominent et régentent cette organisation. Les lois internationales sont constamment violées par cette poignée d'Etats occidentaux appelés « communauté internationale », qui l'interprètent et les modulent selon leurs seuls intérêts. A cet effet, ils appliquent une nouvelle doctrine en légitimant les meurtres politiques des leaders africains, les croisades guerrières (sous prétexte d'intervention humanitaire) contre notre continent pour le recoloniser par le truchement des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU. La scélératesque résolution 1973 sur la Libye en est une preuve irréfutable. Afin de mieux justifier et renforcer leurs expéditions coloniales punitives contre les peuples africains, les puissances impérialistes ont créé la Cour pénale internationale (CPI), une véritable institution raciste, qui pratique l'apartheid judiciaire. En effet, elle s'est spécialisée dans le jugement des dirigeants et leaders africains alors que les dirigeants occidentaux, auteurs de crimes contre l'humanité et crimes de guerre, tels les présidents Bush père et fils, Sarkozy, Obama et les Premiers ministres britanniques Blair et Cameron ne sont jamais inculpés.

De ce qui précède, qui pourrait infirmer que les objectifs initiaux de l'ONU ne furent pas dévoyés par les impérialistes au détriment de l'Afrique? Dans le cas où cette institution n'est pas réformée en offrant deux sièges au Conseil de sécurité, les Etats africains ne devraient-ils pas démissionner d'une institution gangrenée par les impérialistes et qui ne cherche qu'à les humilier et à les détruire? Jusqu'à quand l'Afrique devrait-elle subir la transformation de l'ONU en bras armé des puissances impérialistes occidentales contre elle? Nous devons mettre un terme à cette situation injuste et criminelle.

Dans l'une de vos déclarations, vous soulignez «la troublante coïncidence entre l'occupation de la Libye par l'OTAN/CNT, la crise financière et économique, la faillite de certains Etats occidentaux, etc.» Pouvez-vous être plus explicite ?

Nous pensons qu'il serait utile de faire une brève rétrospective de la crise financière et économique mondiale afin d'établir sa corrélation avec les expéditions guerrières coloniales et punitives en Afrique, principalement en Libye.

La crise systémique du capitalisme est un fait indéniable. Les écono-

mistes ultralibéraux l'avouent publiquement. La crise financière mondiale qui a commencé en 2007 est avant tout une crise financière marquée par une crise de liquidité et parfois par des crises de solvabilité tant au niveau des banques que des Etats, et une raréfaction du crédit au niveau des entreprises. A l'automne 2008, cette crise financière s'est aggravée, provoquant une chute des cours des marchés boursiers et la faillite de plusieurs établissements financiers. Pour éviter une crise systémique, les Etats doivent intervenir et sauver de nombreuses banques, ce qui provoquera une crise des dettes publiques de plusieurs Etats impérialistes. Selon le rapport du FMI 2011, certaines de ces dettes publiques par rapport aux Pib atteignent des pourcentages vertigineux : Italie 120%, USA 100%, Belgique 97%, U. K. 95%, France 87%, Espagne 63,40%.

Troublantes coïncidences ou hasard de calendrier, les campagnes médiatiques orchestrées par les médias mensonges et les gouvernants impérialistes contre les deux pays africains prospères (Côte d'Ivoire et Libye) auxquels il faudrait ajouter l'Algérie, le Soudan et le Zimbabwe, correspondraient à cette aggravation de la crise financière et économique de ces dernières années.

L'occupation de la Libye ne permettrait-elle pas de donner en urgence une bouffée d'oxygène à la crise financière? Ne permettrait-elle pas d'atténuer l'aggravation des dettes publiques des puissances occidentales? Les prédateurs impérialistes feraient main basse sur plus de 200 milliards de dollars de fonds souverains libyens dans les banques occidentales, une solution idoine pour résoudre les problèmes de liquidités. A cela il faudrait ajouter le vol (pompage du brut et raffinerie) du pétrole libyen désormais sous leur contrôle. Les réserves de pétrole libyennes estimées à 46,4 milliards de barils serviraient de soupape de sécurité et de prévention à la crise économique.

Enfin cette prédation de la Libye ne serait-elle pas aussi renforcée par la mise en circulation d'une nouvelle monnaie que la France s'était déjà empressée d'en proposer l'émission? Cette monnaie ne serait-elle pas une monnaie de singe qui permettrait à la France de payer à volonté le pétrole libyen et de contrôler la politique monétaire et économique du nouvel Etat fantoche? Est-ce un hasard si l'organisation terroriste, le CNT de Benghazi, fut créée par les services secrets français en novembre 2010 à Paris? Selon le journaliste italien Franco Bechis, la France préparait depuis novembre 2010 le renversement de Kadhafi. Les détails de ce complot furent rapportés par le journal en ligne *Voltaire* du 24 mars 2011. Le CNT installé à Benghazi depuis la contre-révolution du 16 février 2011 a aussitôt créé quelques jours plus tard sa propre banque centrale contre celle de Tripoli. La précipitation de cette importante décision monétaire ne pourrait émaner d'une poignée d'insurgés sans l'aval incontestable de leurs maîtres impérialistes. La France fut d'ailleurs le premier pays à reconnaître, moins d'un mois après, le 10 mars 2011, l'organisation terroriste, le CNT.

Juste après l'assassinat de Kadhafi, le FMI a annoncé son intention d'«envoyer dans les semaines qui viennent, une mission en Libye destinée à creuser les moyens de venir en aide à ce pays». Quelle lecture peut-on faire de cela ?

Le FMI, bras économique des puis-

sances impérialistes capitalistes, s'est spécialisé depuis les années 80-90 en Afrique par son plan d'ajustement structurel (PAS). Ces conditionnalités d'aide financière aux Etats sont iniques et criminelles. En effet, la réduction du nombre des agents de la fonction publique et des budgets dans les secteurs sociaux importants (éducation, santé, agriculture), a causé des drames sociaux et aura de dangereuses répercussions sur l'avenir et le développement des Etats africains. Les prêts financiers accordés par le FMI aux Etats africains permettent aux créanciers impérialistes de contrôler les politiques économiques, monétaires, sociales, militaires et diplomatiques de nos Etats. Nous perdons par conséquent notre souveraineté, la colonisation perdure. La précipitation avec laquelle le FMI voudrait intervenir en Libye pour «aider» le nouvel Etat fantoche, constitue incontestablement le volet principal du projet de sa recolonisation par les puissances occidentales. La Grande Jamahiriya Arabe Libyenne Populaire et Socialiste, naguère riche, prospère, fière, indépendante, développée et respectée, sera désormais une « nouvelle Libye » asservie par les puissances occidentales, pillée, pauvre et humiliée. Le peuple libyen perdra tous ses acquis sociaux, sa souveraineté, son indépendance et son honneur instaurés par le Guide Kadhafi.

Les lendemains déchanteront car le peuple découvrira les mensonges et le visage hideux des colonisateurs. Il se rappellera l'amour que le Guide a pour son peuple, son pays et pour l'Afrique. La résistance verte contre les forces d'occupation impérialistes occidentales et leurs renégats et rats de Benghazi, s'intensifieront. Le drapeau vert sera inévitablement hissé sur la place verte car aucun peuple au monde n'acceptera de son propre gré la domination, le pillage et l'humiliation des envahisseurs.

Actuellement, une campagne similaire est engagée contre la Syrie. Quel scénario possible pourrait-on envisager ?

La campagne de la croisade guerrière impérialiste contre le président Bachar Al Assad de Syrie bat son plein. Elle est même entrée dans une phase décisive avec le renforcement des sanctions décrétées par les puissances occidentales. Le ministre israélien de la Défense Ehud Barak a déclaré le 19.11.2011 à la presse : «...Ce qui est arrivé il y a quelques semaines à Kadhafi... et ce qui est arrivé à Saddam Hussein, pourrait maintenant l'attendre (...) Israël pourrait tirer profit de la chute d'Assad ». Il est une évidence que les scénarios à la libyenne, initiés par le trio criminel, se confirment. De plus Israël ne profiterait-il pas de cette occasion pour en découdre avec le régime syrien redoutable ennemi de l'Etat hébreu? La future carte moyen-orientale projetée par les USA avec des Etats arabes tous dirigés par des proconsuls désignés par leurs soins. Toutes les forces révolutionnaires anti-impérialistes du monde, quelles que soient nos divergences idéologiques, confessionnelles, devront nous unir au sein d'un front commun pour soutenir activement le Président Bachar Al Assad et le peuple syrien contre toute agression occidentale. Tous les régimes insoumis aux forces des prédateurs seront tôt ou tard attaqués. Ce front doit mettre un terme à ces crimes impérialistes qui tendent à se généraliser et à se banaliser.

Entretien réalisé par Chérif Abdeldaim

INFOS EXPRESS

TLEMCEM

54 stands seront livrés prochainement au marché de Sidi Lahcene

Dans le cadre de la lutte contre le commerce informel et l'utilisation anarchique des places publiques dans la ville de Tlemcen, un centre commercial, comprenant cinquante-quatre stands, a été réalisé au quartier populaire de Sidi Lahcene. Selon la direction du commerce, ces stands seront livrés incessamment à leurs bénéficiaires. Selon les mêmes services, ce centre commercial, dont le coût global s'élève à 30 millions de dinars, est doté de toutes les commodités d'entretien, d'hygiène, de la salubrité, de gardiennage et la disponibilité d'eau, sanitaires et électricité. Selon la direction du commerce, des contrôles permanents seront effectués pour veiller à la bonne pratique commerciale et à la qualité des produits mis en vente. A travers cette réalisation, la direction du commerce de la wilaya de Tlemcen tente de mettre progressivement fin aux dysfonctionnements qui caractérisent actuellement le commerce qui connaît une invasion criante de marchands ambulants et ceux activant dans l'informel.

Cherqui Mohammed

Tipasa

Le wali installe la commission de coopération entre la DFP et les partenaires sociaux

→ Mustapha Layadi, wali de Tipasa, a procédé, hier, à l'installation de la commission de coopération entre la direction de la formation professionnelle (DFP) et les différents partenaires sociaux.

Ce comité est un organisme local qui a pour mission principale, la concertation, la coordination et l'évaluation à tous les niveaux. Par ailleurs, cette commission tend à valoriser les offres de la formation professionnelle en tenant compte essentiellement des besoins de la wilaya.

De ce fait, il s'agit de tout mettre en œuvre afin de valoriser la main-d'œuvre qualifiée ainsi que la prise en charge des conventions cadres entre les différents secteurs économiques et la formation professionnelle au niveau local.

Le décret 170-09 du 02 mai 2009 insiste justement sur la mise en place d'un programme d'action tout en planifiant les études des programmes de formation en fonction des investissements de la wilaya.

Il est aussi prévu dans cette optique l'organisation et la facilitation des stages pratiques au niveau des entreprises publiques et privées. En outre, il y a lieu de signaler que le décret incite à soutenir la mise en apprentissage au niveau des entreprises. Il est aussi prévu la création d'une banque de données à travers une carte pédagogique ainsi que les différents besoins exprimés en main-d'œuvre locale.



■ Objectif, faciliter les stages pratiques au niveau des entreprises. (Photo > D. R.)

Le secteur de la formation professionnelle reste, cependant, la dernière chance des exclus de l'éducation nationale ainsi que des nouveaux bacheliers qui cherchent une formation de courte durée pour être insérés dans le circuit socio-économique.

Avec une capacité de 14 établissements répartis à travers le territoire de la wilaya, le secteur répond aux attentes des jeunes grâce à une nomenclature des métiers riche et variée. Pour cette année, il a été enregistré 4 700 stagiaires dans les différentes filières professionnelles

et encadrés par 250 spécialistes. S'agissant du plan quinquennal 2010-2014, il est prévu à cet effet la réalisation de trois INSFP, à Cherchell, Koléa et Bou-Ismaïl. Le premier est spécialisé dans les techniques administratives, le second dans le bâtiment et les travaux publics tandis que le troisième dans l'électricité et l'électronique.

En outre, la ville de Hadjout aura son institut d'enseignement professionnel spécialisé en hôtellerie et tourisme. Il est à rappeler que toutes ces données tiennent compte de la vocation de la wilaya

et de ses besoins.

Dans son orientation en direction des cadres du secteur et des partenaires, le wali a longuement insisté sur la nécessité que ce comité s'attelle à une planification efficace afin de ramener les compétences, tout en s'ouvrant aux jeunes et écoutant leurs préoccupations. Cette commission doit veiller scrupuleusement à une meilleure prise en charge des jeunes tout en les orientant et en les assistant à choisir le créneau le mieux adapté pour eux.

Mohamed El Ouahed

Relizane

Les revendications des habitants de Bermadia satisfaites

→ Une louable initiative a été prise par les services techniques de la municipalité de Relizane à la nouvelle ville Adda-Benada (ex-Bermadia), à une dizaine de kilomètres du chef-lieu de wilaya.



■ Une initiative à encourager pour le bien de tous. (Photo > D. R.)

Après l'appel lancé par les habitants de Bermadia au sujet de l'éclairage public qui faisait défaut, la cité était devenue impraticable la nuit. Les services techniques de la commune de Relizane ont fini par prendre conscience de cette préoccupation pour lancer une importante opération de rénovation des installations électriques sur poteaux en plus du remplacement des lampes cassées ou grillées. Mais selon Belmadi Abderahmane, l'élus chargé du service technique, la commune est là pour servir ses citoyens, en parallèle avec toutes ses possi-

bilités. Mais le problème est le manque de civisme des citoyens qui doivent protéger certains acquis mis à leur disposition pour leur bien-être quotidien. Cette opération a été bien accueillie par les habitants, mais il faudra signaler que certains jets d'eau installés ici et là dans la ville et qui ont fait l'objet de dépenses colossales sont à l'arrêt et devenus des dépotoirs d'ordures. Ainsi, une prise en

charge est possible pour rendre le charme aux cités disposant de jets d'eau. Dans un autre registre, les résidents de la cité El Intissar demandent depuis deux années la pose des ralentisseurs, mais aucune suite n'a eu lieu. Ils souhaitent une prise en charge totale de leur problème épineux, du fait que leur progéniture est guettée par les voitures qui roulent à toute allure.

N. Malik

Médéa

Permutation au niveau des sûretés de daïra

→ Le chef de sûreté de la wilaya de Médéa, Abdelaziz Ramdani, a procédé jeudi dernier, au niveau des deux sûretés de daïra de Tablat et Beni-Slimane, et ce en présence des autorités civiles et militaires, des notables des deux localités ainsi que des cadres de la Sûreté de wilaya, à la mutation du chef de sûreté de la daïra de Tablat vers la Sûreté de la daïra de Beni-Slimane et celui de Beni-Slimane à Tablat.

Dans une brève allocution, le chef

de la sûreté de la wilaya de Médéa a souligné l'importance de la nouvelle politique qui est de permettre au policier d'évoluer dans de meilleures conditions de travail. Il dira à ce sujet que «la professionnalisation de la police algérienne est entamée et a pour objectif primordial de servir le citoyen».

Hamid Sahnoun

VoisurInternet
www.lnr-dz.com

BRÈVE

Saïda : des citoyens en colère

Des citoyens sont montés au créneau en fermant carrément les issues du quartier délabré de Boukhors à l'aide de pierres, pneus brûlés et toutes sortes de détritus, a-t-on appris de sources crédibles. En effet, ces malheureux citoyens arnaqués par des propriétaires de logements sociaux locatifs qui leur

avaient vendu uniquement la clé ont observé un sit-in devant le siège de la wilaya pour dénoncer ces mesures d'expulsion en cette période d'hiver. Les éléments de la police judiciaire de la Sûreté de la wilaya de Saïda ont réussi à découvrir le pot aux roses. Il s'agit de F. D., 26ans, qui séjournait dans la maison d'arrêt de Saïda sous un faux nom, a-t-on appris de sources concordantes. En effet, cette détenue aux multiples condamnations judiciaires pour toutes sortes de délits comme les agressions avec arme blanche, donnait lors de chaque arrestation une fausse identité.

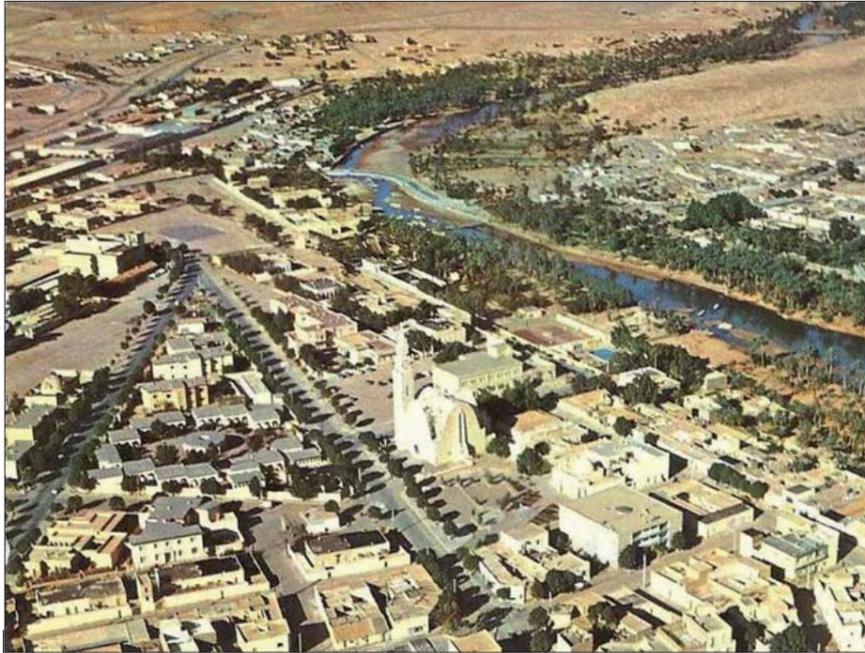
N. E.

régions

Béchar Améliorer la relation administration-citoyen

→ Le Centre national d'études et d'analyses pour la population et le développement agit pour le compte du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

Ce dernier va entamer un sondage d'opinion auprès de 1 000 citoyens fréquentant les services de l'APC et la daïra et le chef-lieu de la wilaya ainsi que la commune rurale de Boukais. Le sondage d'opinion tend à faire un état des lieux en vue d'améliorer la relation entre l'administration locale et le citoyen. M. Irki Abdelwahab, cadre du CEANEAP, a été chargé de lancer une enquête auprès de la wilaya de Béchar. Par ailleurs, ce sondage touchera l'ensemble des 47 wilayas du pays. Cette opération précise les enquêtes sur la qualité des services publics locaux. La délégation des relations entre l'administration locale et le citoyen interpelle aujourd'hui sur l'urgence et la nécessité d'opérer un véritable renversement dans la qualité de ces rapports, notamment en matière d'offre de services et de prise en charge des attentes du citoyen et de satisfaction de ses besoins. Les contraintes relevées entachent lourdement ces relations et accentuent durablement cette crise de confiance tout en élargissant le fossé entre l'utilisateur et son administration lo-



■ Répondre aux attentes du citoyen et réduire la tension qui pèse sur les collectivités locales. (Photo > D. R.)

cale. La nécessité d'améliorer ces relations par l'instauration de nouveaux rapports et d'une offre de prestation basée sur une qualité de service qui œuvre également au renforcement de la qualité de confiance et le confort de l'État de droit qui constituent le fondement de la problématique actuelle et légitime de ses enjeux. A cet effet, les axes principaux concernent deux thématiques importantes dans la relation entre l'administration et les citoyens. Elles traitent les voies et les moyens d'aboutir à une amélioration sensible de cette relation autant par la réha-

bilitation des services publics locaux que par l'allègement et l'harmonisation des procédures administratives. Les mesures qui en découleront vont contribuer à la satisfaction des attentes des citoyens et réduire la tension qui pèse sur les collectivités locales. Néanmoins, le plan d'action doit impulser une dynamique mobilisatrice visant à réhabiliter le rôle et les missions de l'administration, moderniser la gestion des services publics locaux et les rendre plus performants et plus accessibles aux citoyens, rapprocher l'administration et ses administrés en vue d'une réhabilitation de

son image, garantir l'égalité de traitement des citoyens dans un cadre de transparence et d'équité. La réalisation d'un diagnostic quantitatif et qualitatif tend à identifier les attentes et les besoins des citoyens par rapport à l'administration sur la base d'une enquête nationale par sondage en vue de la collecte de données. Il est prévu d'enquêter par questionnaires sur les prestataires, les chefs de service des wilayas, des daïras et des APC et un millier d'utilisateurs par wilaya dans deux communes ainsi que le chef-lieu de wilaya et une commune rurale.

Mohammed Smail

Bordj Bou-Arréridj Sensibilisation aux dangers du monoxyde de carbone

→ «Le monoxyde de carbone est un gaz inodore, non irritant et incolore. C'est une source d'asphyxie pouvant entraîner la mort en moins d'une heure. Il est dégagé par la mauvaise combustion d'un moteur ou d'un appareil fonctionnant avec du gaz, du charbon, de l'éthanol, du bois, du fuel ou de l'essence», dira le capitaine Rabah Dahmane, responsable de la cellule de communication de la direction de la Protection civile de la wilaya de Bordj Bou Arréridj. Entre le 1^{er} janvier et le 24 novembre 2011, la région de Bordj Bou-Arréridj a enregistré deux décès et pas moins de 100 personnes ont été victimes du monoxyde de carbone. Pour sensibiliser la population bordjienne, la Protection civile et la direction de l'éducation d'éducation de la wilaya de Bordj Bou Arréridj entameront

leur campagne de prévention et de sensibilisation aux risques liés à ce gaz asphyxiant du 28 novembre au 7 décembre prochain. La campagne s'inscrit dans le cadre d'un programme d'information, de sensibilisation et de prévention contre les intoxications au monoxyde de carbone ainsi que sur les risques d'incendie et d'explosion, nombreux en cette période de l'année, a indiqué le responsable de la cellule de communication. Cette campagne explicative tourne autour de la conduite à suivre en cas de fuite de gaz. Avant cela, l'enfant devra distinguer entre un appareil sain d'un appareil défectueux et ce, à travers l'odorat ou la couleur de la flamme du fourneau. Elle comprend également des conseils préventifs sur les installations intérieures des appareils de chauffage, la

libération des bouches de ventilation de toute obstruction, et le ramonage des cheminées par des professionnels pour éviter les accidents de gaz domestiques. La Protection civile compte également, dans le cadre de cette campagne, sensibiliser le citoyen par une éducation dès le bas âge, autour du respect des règles et des normes de sécurité puisque, est-il indiqué dans le communiqué, ces accidents sont souvent la conséquence de la mauvaise aération ou de son absence, de la non-conformité des équipements de chauffage, du montage et de la mise en œuvre aléatoire de ces équipements par un personnel non qualifié et surtout l'utilisation d'appareils de chauffage défectueux fonctionnant au gaz, au bois, au charbon, au fuel, ajoute-t-il.

S.-K. B.

Tamanrasset : opération de distribution d'orge



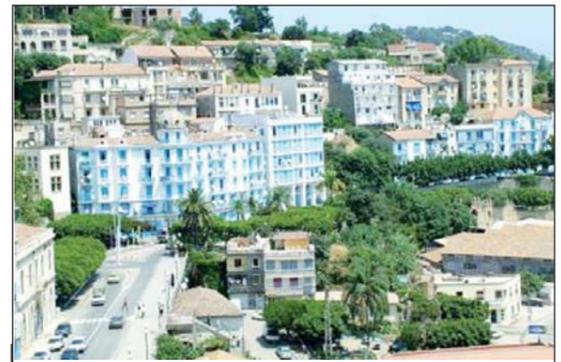
Une opération de distribution de quantités considérables d'orge au profit des éleveurs a été lancée dans la wilaya de Tamanrasset, a-t-on appris de la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya. (Photo > D. R.)

Bouira : près de 450 actes de concession de foncier agricole établis



Un total de 446 actes de concession de terres agricoles ont été publiés à Bouira durant l'année 2011, dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle loi sur le foncier agricole, a-t-on appris du directeur de l'Office national des terres agricoles (ONTA). (Photo > D. R.)

Béjaïa : répartition des subventions sur le budget de wilaya



La commission mixte APW-administration chargée des répartitions des subventions du budget de wilaya au titre de l'exercice en cours a clos ses travaux. Elle a consolidé les affectations des chapitres 914 et 920 d'un montant global de 211 500 000 DA. (Photo > D. R.)

Chlef : le budget primitif approuvé



Le budget primitif de l'an 2012 a été approuvé par les élus de l'APW. Pour la gestion, il a été prévu plus de 25 milliards de dinars. Par contre, le montant de l'équipement dépasse les 31 milliards de dinars. (Photo > D. R.)

Le président du CNT en visite officielle au Soudan Quand le président soudanais tire à boulets rouges sur le colonel Kadhafi !



■ Omar El-Bachir accueille le président du CNT libyen. (Photo > D. R.)

→ **Le président Omar El-Bachir n'a pas trouvé mieux pour satisfaire son hôte, le président du Conseil national de transition, que de tirer à boulets rouges sur le colonel Kadhafi.**

C'est la première fois que Omar El-Bachir porte des critiques contre le colonel. Il ne l'avait jamais fait de son vivant. C'est un peu une sorte de «le roi est mort, vive le roi». Omar El-Bachir a déroulé le tapis rouge sous les pieds du président du Conseil national de transition (CNT) libyen, Mustapha Abdeljalil. Le président du CNT est arrivé à Khartoum pour une visite d'Etat de deux jours. Le président Abdeljalil va apprendre la démocratie au Soudan en assistant durant sa visite, au congrès général du parti au pouvoir, dirigé par le président Omar El-Bachir, qui s'est ouvert, ce jeudi. Le responsable libyen a été reçu à l'aéroport de Khartoum en grande pompe par Omar El-Béchir, de hauts responsables du gouvernement soudanais

et les ambassadeurs accrédités dans ce pays. Prenant la parole devant son hôte, Omar El-Bachir a tiré à boulets rouges sur le défunt colonel Kadhafi, l'accusant d'avoir fait souffrir son peuple dix fois plus que ne l'avait fait le colonisateur italien. Ne

s'arrêtant pas là, il s'est félicité et s'est réjoui d'avoir aidé par les armes la rébellion libyenne pour écraser le régime de Kadhafi. On se demande si Omar El-Bachir aurait parlé de la même façon si toutefois Kadhafi était vivant ? Le

président Omar El-Bachir a oublié d'évoquer plusieurs sujets d'actualité dont, entre autres, le mandat d'arrêt international dont il fait l'objet, la division du Soudan en deux, la rébellion et la famine qui menacent son pays.

Moncef Rédha

Egypte : les manifestations éclipsent les législatives

Le premier tour des législatives en Egypte débutera aujourd'hui à travers neuf provinces, dont le Caire sur fond de tensions politiques entre le Conseil suprême des forces armées (CSFA) et des forces politiques qui demandent le transfert du pouvoir à un gouvernement civil. Le CSFA a décidé, vendredi, du déroulement du scrutin sur deux jours au lieu d'une seule journée pour toutes les étapes, suscitant ainsi les craintes des candidats et des forces politiques sur la sécurisation des urnes durant le temps qui s'écoule entre la fin de la première journée et le début du deuxième jour du scrutin. Selon le calendrier de ces législatives, premières du genre depuis la chute en février du président Hosni Moubarak, le premier tour du scrutin se tiendra lundi et mardi dans les provinces du Caire, d'Alexandrie, Fayoum, Port Saïd, Damiette, Kafr El-Sheik, Assiout et la Mer rouge. Mamdouh Chahine, membre du CSFA, a écarté samedi toute éventualité de reporter le vote au Caire et à Alexandrie en raison de la poursuite des manifestations. Les candidatures aux élections en Egypte ont débuté le 12 octobre et duré jusqu'au 24 du même mois.

Une période marquée par des craintes d'infiltration de candidats de l'ancien régime parmi les listes du nouveau Parlement. Ainsi, le CSFA a promulgué une loi interdisant aux dirigeants du parti dissous de participer aux assemblées élues ou d'occuper des postes clés au gouvernement dans un souci d'apaiser la situation suite au déclenchement des événements sur la place Tahrir, qui se poursuivaient dimanche pour le neuvième jour consécutif. Les retombées sécuritaires et politiques de ces manifestations, dont les principales revendications sont le transfert du pouvoir à un gouvernement civil et la poursuite en justice des responsables de la mort de manifestants, ont éclipsé cet événement politique phare qui devaient constituer ces législatives, une première en Egypte après la révolution du 25 janvier dernier. La priorité de la rue égyptienne est désormais orientée vers les moyens de mettre fin aux violences et aux affrontements entre la police et les manifestants qui ont fait 42 morts et des centaines de blessés, dans la nuit de samedi à dimanche.

R. I.

Après la Tunisie et la Libye, le Maroc

Les islamistes ont le vent en poupe

→ Comme nous l'avons précisé dans nos précédentes éditions, n'importe quel changement qui interviendrait dans les pays du monde arabe, profiterait sans aucune surprise aux islamistes. Que ce soit par la voie des soulèvements populaires ou par le biais des urnes, les islamistes demeurent toujours la première force à accaparer le pouvoir par le biais de la religion. La réalité veut que les peuples des ces pays rejettent ces mouvements qui sont pires que les régimes dictatoriaux. Malheureusement, ce n'est pas le cas, les peuples de ces pays n'ont pas plusieurs choix à faire. Ou ils acceptent les régimes en place où les mouvements religieux. C'est vraiment regrettable, mais la réalité est ainsi. La faute revient en premier lieu aux régimes en place. Ces derniers auraient pu éviter de telles catastrophes pour ne pas permettre aux mouvements qui instrumentalisent la religion pour arriver au pouvoir. La délivrance d'agréments à ces mouvements

est anticonstitutionnelle. Normalement, n'importe quel parti qui présenterait pareille idéologie et qui ne possède pas un programme et un projet politique ne devrait pas en principe être homologué. Malheureusement, ce n'est pas le cas, des mouvements religieux profitent de la faiblesse de certaines administrations pour s'inviter en politique. Par leur choix pour les islamistes, il ne faut pas en vouloir aux peuples des pays arabomusulmans. L'analphabétisme et la pauvreté représentent un taux très élevé dans ces pays et jouent un très grand rôle dans les mentalités des citoyens. Dans des pays développés et modernes, de tels mouvements religieux ne peuvent même pas avoir les 2% des suffrages.

Les peuples de ces pays savent bel et bien que nul ne pourrait leur garantir le paradis ou les sauver de l'enfer. En somme, les islamistes ont le vent en poupe. Après la Tunisie, la Libye, le Maroc, à qui le tour ?

Moncef Rédha



■ Des salafistes marocains sur les traces de leurs acolytes tunisiens et libyens. (Photo > D. R.)

Syrie Au moins huit soldats tués par des déserteurs

→ La violence ne faiblit pas en Syrie, où 8 soldats ont été tués et 40 blessés samedi 26 novembre dans une attaque menée par des déserteurs dans la région d'Idleb, à 320 km au nord-ouest de Damas, selon des informations communiquées par l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH). «Un groupe de déserteurs a attaqué une escouade de soldats circulant à bord de sept véhicules, dont trois tout-terrain, qui se rendaient du village de Ghadka à Maâret Al-Noomane», a précisé l'OSDH dans un communiqué. Au moins dix membres des forces gouvernementales avaient déjà été tués vendredi dans l'Est du pays, a également rapporté l'organisation. Sa-

medi dernier, quatre civils dont un enfant de 10 ans ont, par ailleurs, été tués par des tirs des forces de sécurité à Homs (Centre) et un cinquième civil est mort au cours d'une perquisition à l'aube à Deir Ezzor, toujours selon l'OSDH. Vendredi dernier, des milliers de Syriens ont manifesté pour soutenir les déserteurs et demander à l'Armée syrienne libre (ASL) de protéger «la révolution pacifique». L'ASL, dont le chef Riad Al-Assaad est basé en Turquie, a revendiqué des attaques contre l'armée. Dans un rare communiqué, le commandement de l'armée avait confirmé leur mort, attribuée à «une bande terroriste armée».

R. I.

Erhal - La France face aux rebelles arabes, de René Naba Autopsie d'une nation désintégrée

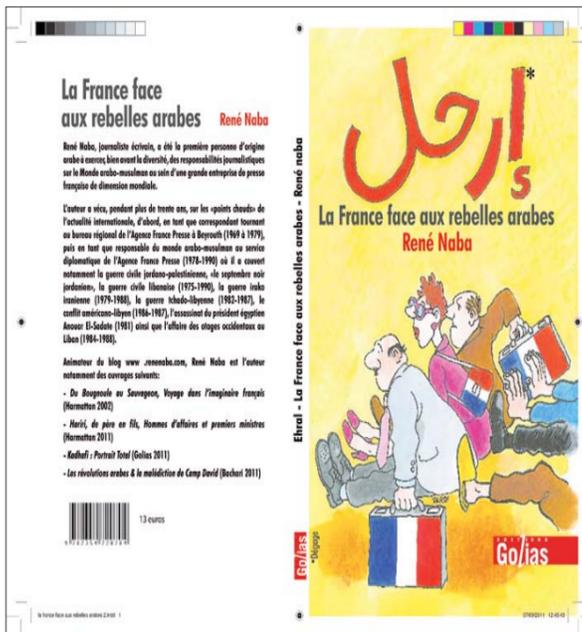


René Naba

→ **Beaucoup d'encre a coulé depuis le déclenchement des «révoltes», «révolutions» arabes. A chacun sa rhétorique dans ce nouveau paysage événementiel. Ainsi, après avoir publié en mai dernier «Les révolutions arabes et la malédiction de Camp David», René Naba revient en octobre avec une nouvelle approche des événements dans «Erhal, dégage, la France face aux rebelles arabes». D'emblée, l'auteur dresse le constat d'une France victime du sarkozysme qui signe aussi la défaite du gaullisme et le triomphe du néo-républicanisme. Au fil des onze chapitres de cet ouvrage de 178 pages, le lecteur assiste à une autopsie d'une France malade, basculant dans la «mégélanie», «entre la désintégration atomique et la désintégration spirituelle», avertit-il dans son prologue.**

Face aux rebellions tunisienne et égyptienne, l'Occident s'est distingué par une «cécité» que l'auteur annonce d'emblée. Une cécité politique concernant l'avènement du «printemps arabe». Et pourtant ! Prémices à considérer : en Egypte, «quatorze tentatives d'attentat ourdis contre le président égyptien Hosni Moubarak en trente ans de pouvoir ; de par le monde près de deux mille quatre-vingt-dix (2.090) émeutes sont dénombrées, en trois ans (2008-2011), dont plusieurs centaines en Egypte et en Tunisie, premières émeutes de la mondialisation, le terreau contestataire sur lequel germera la révolte des peuples arabes de l'hiver 2011». Cela étant, comment l'Occident, avec ses moyens, «forte concentration militaire occidentale, hors Otan, quadrillée par un chapelet d'une quinzaine de bases aéronavales et terrestres du Golfe arabo-persique à la Mauritanie», n'a-t-il rien vu venir ? Un argument «court et qui masque mal». Car, l'Egypte et la Tunisie, «décriées pour leur usage abusif du népotisme, de la répression, de l'intimidation et de la corruption», ont bénéficié d'une «étonnante mansuétude de la part des pays occidentaux, plus prompts à dénoncer les violations des droits de l'homme en Iran ou en Syrie que dans l'arrière-cour de la France (Tunisie, Maroc, Gabon, Tchad), plus prompts à s'enflammer pour le Darfour que pour Gaza, pour le Tibet que pour le Yémen». En particulier, en France, où «le déchiffreur de l'Hieroglyphe n'aurait pas su décrypter les pulsions profondes de la rue arabe». Les raisons ? Désinvolture et vénalité de la classe politique qui, après trois siècles après l'abolition de la monarchie française, semble conserver le complexe de Marie Antoinette qui perdure dans ses mœurs républicaines. «Une France dépassée parce qu'elle était en-gluee dans un débat surannée, unique parmi les grandes démocraties occidentales sur le «rôle positif» de la colonisation : identité coloniale, un conflit mal purgé», nous dit l'auteur.

«Diplomatiquement, la France a paru déconnectée des réalités de la société arabe en ce que son contact s'est réduit aux élites locales vieillissantes sans rapport avec le bouillonnement de sa propre jeunesse, dont les analyses, de surcroît, se fondent sur des présupposés idéologiques». Présupposés idéologiques, prismes déformants qui font que l'Occident ne perçoit pas son environnement mais le



conçoit. Après ce prélude, René Naba met l'accent sur le champ politique français : «Une France qui n'arrive pas à se détourner de son nombrilisme, en dépit des bouleversements majeurs de la géopolitique mondiale. Une France qui baigne dans son legs colonial, sans toutefois vouloir l'admettre, sans peut-être s'en rendre compte. Une France qui a un sérieux problème de mémoire, dont elle veut se jouer, en occultant ses aspects hideux qui se jouent finalement». Cela dit, l'auteur souligne les paradoxes qui régissent ce «mythe de la grandeur et pour laquelle le triptyque républicain (liberté-égalité-fraternité) n'est qu'un mythe fondateur de l'exception française quand on sait qu'en matière de liberté, la colonisation a constitué une négation de la Liberté». En matière d'égalité, cette exception est «une singularité», alors qu'en matière de fraternité, «le bougnoule, la marque de stigmatisation absolue, le symbole de l'ingratitude absolue. La fraternisation sur les champs de bataille a bien eu lieu mais la fraternité jamais». Le paradoxe français réside donc dans ce fait qui explique les dérives du débat public. Dans cet ordre d'idées, l'auteur aborde également différents facteurs ayant contribué à cette déchéance de la diplomatie française, qui s'est d'autant plus accrue avec l'entrée en scène de «l'homme providentiel au mauvais génie de la France» Nicolas Sarkozy. L'homme qui aura sécrété le plus de haine et, à défaut, qui a été le plus prometteur, le plus porteur de promesses, sera l'artisan des plus grands reniements. L'un des plus jeunes présidents, le plus rétrograde, le premier président de sang mêlé de la France qui devait symboliser la synthèse des grandes familles politiques françaises aura été un

président à contre-temps sur le plan international, à contre-courant sur le plan national (et) à contre-sens de l'histoire», aidé en cela par une presse beaucoup plus soucieuse de ses intérêts mercantiles que du respect de sa déontologie.

«Un président pourtant à contre-temps dont la presse française n'a pas relevé les incohérences pas plus qu'elle n'a relevé l'incongruité du fait que M. Sarkozy se souciait de vouloir enseigner la Shoah dans les classes enfantines françaises au moment même où un responsable militaire israélien, le vice-ministre de la Défense, se proposait d'infliger une Shoah aux Palestiniens de Ghaza sans que ce fait, non plus, n'ait suscité le moindre commentaire de la presse française.» D'où cet «aboutissement des relations incestueuses entre media et politique, l'embedded a représenté dans l'histoire de la presse la forme la plus achevée de l'imbrication du journalisme au pouvoir politique». Une diplomatie à bout de souffle, donc, à un moment «crépusculaire» et qui va trou-

ver sa «béquille financière» dans son engouement pour un Qatar à la mesure de la projection fantasmagorique qu'il propulse dans l'imaginaire du landerneau politique, souvent en méconnaissance de cause. L'invasion libyenne offrira donc à Sarkozy l'occasion de se dédouaner aux yeux de l'opinion arabe de son soutien aux anciens dictateurs déchus, l'Egyptien Hosni Moubarak et le Tunisien Zine el Abidine Ben Ali.

«L'empressement de la France de prendre la tête de cette nouvelle «croisade», selon l'expression de son ministre de l'Intérieur Claude Guéant, a répondu au souci de Nicolas Sarkozy de compenser la faille du projet phare de la diplomatie sarkozyste, l'Union pour la Méditerranée, dont les deux piliers sud, l'Egypte de Hosni Moubarak et la Tunisie de Zine El Abidine Ben Ali, ont sombré corps et âme. A gommer aussi de la mémoire arabe l'activisme qu'il a déployé dans la mise en place du blocus de Ghaza, l'enclave palestinienne détruite par les Israéliens.» En touche finale, l'auteur arrive à la conclusion que «l'anti-arabisme primaire ne saurait tenir lieu de stratégie internationale, de même que la bunkérisation occidentale d'Israël et l'ostracisation correspondante de l'Iran». De ce fait, «le combat collectif mené aux quatre coins de l'ensemble arabe contre des dictatures soutenues par l'Occident a révélé, au-delà de toute attente, l'ancrage profond dans la conscience des peuples arabes d'un fort sentiment d'une communauté de destin entre le Machreq et le Maghreb, les deux subdivisions administratives de l'ordre colonial.» De même qu'un nouveau paysage se dresse désormais face à une Europe prise dans les rets de la mondialisation, un «monde

rebelle» induisant un déplacement du centre de gravité de la géostratégie méditerranéenne, une nouvelle dynamique, de nouvelles exigences.» Quant à Nicolas Sarkozy, il «est captif de sa démagogie et de ses préjugés, captif de son ignorance crasse des réalités régionales».

Pour rappel, René Naba, journaliste écrivain, a été la première personne d'origine arabe à exercer, bien avant la diversité, des responsabilités journalistiques sur le monde arabo-musulman au sein d'une grande entreprise de presse française de dimension mondiale. L'auteur a vécu pendant plus de trente ans sur les «points chauds» de l'actualité internationale, d'abord en tant que correspondant tournant au bureau régional de l'Agence France Presse à Beyrouth (1969 à 1979), puis en tant que responsable du monde arabo-musulman au sein d'une grande entreprise de presse française de dimension mondiale. L'auteur a vécu pendant plus de trente ans sur les «points chauds» de l'actualité internationale, d'abord en tant que correspondant tournant au bureau régional de l'Agence France Presse à Beyrouth (1969 à 1979), puis en tant que responsable du monde arabo-musulman au sein d'une grande entreprise de presse française de dimension mondiale. L'auteur a vécu pendant plus de trente ans sur les «points chauds» de l'actualité internationale, d'abord en tant que correspondant tournant au bureau régional de l'Agence France Presse à Beyrouth (1969 à 1979), puis en tant que responsable du monde arabo-musulman au sein d'une grande entreprise de presse française de dimension mondiale. L'auteur a vécu pendant plus de trente ans sur les «points chauds» de l'actualité internationale, d'abord en tant que correspondant tournant au bureau régional de l'Agence France Presse à Beyrouth (1969 à 1979), puis en tant que responsable du monde arabo-musulman au sein d'une grande entreprise de presse française de dimension mondiale.

Chérif Abdedaïm

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire
Wilaya de Sétif
Daïra de Sétif
Commune de Sétif
Matricule fiscal : 1901.0961011

Avis d'infructuosité d'appel d'offres

Conformément à l'article 49 et 125 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics. Le président de l'APC de Sétif déclare que l'opération relative à la : Réalisation d'une clôture et de deux accès au parc récréatif de la Forêt Znadia Sétif Parue en date du 26/07/2011 dans les quotidiens la Nouvelle République et El Fadjer est infructueuse pour le motif : Désistement du soumissionnaire le moins-disant

Programme

TF1

13.55 Les feux de l'amour
14.50 La dernière énigme
16.30 Les frères Scott : Bandes à part
17.25 Grey's Anatomy
18.10 Une famille en or
19.00 Le juste prix
19.50 Météo
20.00 Journal
20.35 C'est ma Terre
20.45 **Doc Martin : La baronne de Port Garrec**
22.50 Esprits criminels : Femmes en danger
01.15 Au Field de la nuit
02.40 Sept à huit

NT1

15.15 Les enquêtes impossibles
16.15 7 à la maison
19.35 Les enquêtes impossibles
20.35 Mon frigo m'a dit
20.40 **Tous différents : Mon combat contre les kilos**
23.55 Reporters

Direct8

18.40 Very Bad Blagues
18.45 Morandini !
20.00 Les perles du Net
20.40 **Quartier général : Ils se battent pour sauver leur usine**
22.30 Quartier général : Hypermarché
01.15 Morandini !

france 2

13.45 Consomag
14.00 Toute une histoire
15.10 Comment ça va bien !
16.15 Rex
17.10 Seriez-vous un bon expert ?
17.55 On n'demande qu'à en rire
18.55 N'oubliez pas les paroles
19.55 Et si on changeait le monde
20.00 Journal
20.35 **Castle : Tuez le messenger**
22.40 Mots croisés

W9

13.40 Mysterious Ways, les chemins de l'étrange
15.20 Génération Top 50
16.15 Malcolm
17.00 Smallville
20.30 Les Simpson
20.45 **Arsène Lupin**
23.15 Yamakasi - Les 7 samourais des temps modernes

TF6

13.35 Sous le soleil
14.35 Numb3rs : Film noir
16.05 Gossip Girl
18.20 Le flic de Shanghai : Derrière les barreaux
20.40 **Le ciel est en feu**
22.25 Ice : Tempête de glace aux USA

M6

11.35 Un, Dos, Tres
13.00 Scènes de ménage
13.45 Dans la peau d'une grande
15.30 Sacha, mon amour
17.40 Un dîner presque parfait
18.45 100% mag
19.45 Le journal
20.05 Scènes de ménage
20.45 **Enquête exclusive spécial**
22.45 Coupable Non coupable
00.15 Confession d'un tueur en série

CANAL+

18.15 Têtes à claques
18.20 Mon oncle Charlie
19.10 Le grand journal
20.05 Le petit journal
20.35 Le grand journal, la suite
20.55 **Braquo : Les damnés**
22.20 Spécial investigation : Vendetta mortelle chez les «Bikers»

cine cinema FRISSON

14.55 Les 3 royaumes
17.25 La cité des enfants perdus
19.15 Fred
20.40 **The Collector**
22.10 Meurtres à la Saint-Valentin

france 3

06.45 Ludo
08.50 Des histoires et des vies
10.45 Consomag
10.50 Midi en France
11.50 Edition de l'Outre-mer
12.00 Journal
13.00 13h avec vous
13.50 En course sur France 3
14.10 Inspecteur Derrick
15.15 L'impossible Monsieur Pipelet
16.40 Culturebox
16.45 Slam
17.15 Un livre toujours
17.25 Des chiffres et des lettres
18.00 Ouïfi

cine cinema star

17.20 L'horloger de Saint-Paul
19.00 L'ami de Vincent
20.40 **Dick Tracy**
22.25 Car Wash
00.00 Camille Claudel

france 5

14.35 Allô, docteurs
15.10 Sale temps pour la planète !
15.35 Le choc des commandos
16.30 Au pays des rizières suspendues

arte

19.30 Globalmag
19.55 Petites histoires de nos ordures
20.40 **Il Divo**
22.35 Dans l'atelier de Mondrian

18.10 Questions pour un champion
19.00 Journal
20.00 Tout le sport
20.10 Plus belle la vie
20.35 **Comment ils ont fait fortune**
22.40 Soir 3
23.05 Docs interdits : La montagne d'Hitler
23.55 Nice, l'atelier perpétuel
00.50 Chabada
01.40 L'Institut : Le chemin des étoiles
03.40 Plus belle la vie

TMC

13.35 Hercule Poirot
16.15 Les maçons du coeur
17.55 Alerte Cobra
18.50 Monk
20.40 **Le flic de Beverly Hills 3**
22.30 The Detonator
00.10 7 secondes
01.45 Music in the City

EUROSPORT

19.45 La grande affiche L2
20.30 Championnat de France de Ligue 2
22.25 La grande affiche L2
22.45 Hors piste
23.00 Dimanche F1
00.00 European Poker Tour
01.00 Eurogoals

CHRONIK

par Herbé

TOUT A ETE PREVU... SAUF LA PLUIE !

Il a fallu qu'un petit nuage fasse pluie-pluie au-dessus de nos toutes nouvelles stations de métro pour que cela ressemble à des quais d'immersion de sous-marins. On avait tout prévu, sauf cette pluie qui allait inonder les stations de notre métro tout neuf, à peine sorti de son emballage. C'est vraiment une situation drôle, nous ne sommes pas les seuls au monde à avoir des stations de métro, mais on peut prétendre être les seuls à avoir des stations inondables. On a quelques petits nuages d'hiver qui font pluie-pluie, mais sincèrement, à côté de ces immenses nuages qu'il y a en Europe occidentale ou en Amérique du Nord, c'est de la broutille.

Les tornades, les tempêtes, la neige, les pluies incessantes et tout ce que l'hiver peut apporter, n'ont pas inondé le métro de Frankfurt, de Paris, de Hambourg, de Londres, de New York, de Montréal ou de Moscou, pourtant plus grands. L'inondation a touché notre nouveau-né âgé d'à peine neuf kilomètres... C'est vrai que c'est encore petit et ça ne sait pas encore nager ! C'était vraiment drôle et vraiment insolite de voir, quelques semaines après l'inauguration des quelques stations de métro qui se comptent sur les doigts d'une seule main, le nombre de seaux d'eau et de frottoirs à l'entrée des stations. Dans certaines stations, des seaux ont été placés afin de recueillir les infiltrations d'eau provenant des parois. Mais plus sérieusement, lorsqu'on veut faire dans la précipitation, on ne fait que bâcler les choses. Le projet du métro nous coûte assez cher pour qu'on puisse se permettre un ratage de ce genre. Les infiltrations d'eau aujourd'hui, les éboulements demain... Il y a de quoi avoir la frousse et on n'a pas le droit de commettre des erreurs lorsqu'il y a vie humaine en jeu... Mais, pour finir dans la bonne humeur, je propose aux responsables de doter les rames de métro de bouées, de gilets de sauvetage et même de rations de secours et de quelques tenues de plongée et de former les contrôleurs à la nage... Allez, à demain si je ne suis pas viré !

Sélection

Ciné Star - 20.40
Dick Tracy

Film policier avec Warren Beatty

→ La célèbre bande dessinée qui a tenu en haleine des générations d'Américains depuis 1931 portée à l'écran avec des bons vraiment bons, dont le séduisant et incorruptible policier Dick Tracy, et des méchants vraiment méchants... Pour tous les grands enfants !

W9 - 20.45
Arsène Lupin

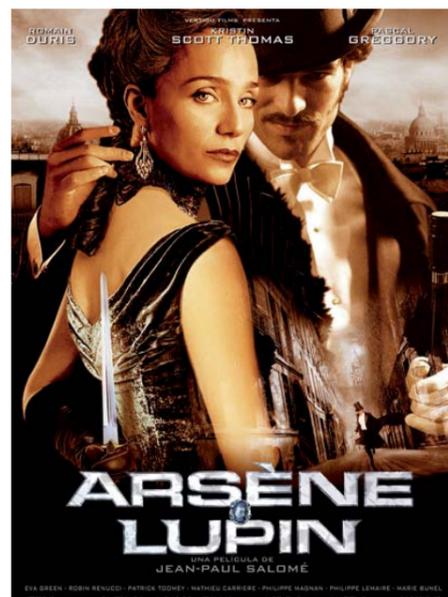
Film policier avec Romain Duris

→ Fin du 19^e siècle, Arsène Lupin perd son père alors qu'il n'est qu'un enfant. Avant de mourir, il prononce quelques paroles déterminantes pour la vie du jeune garçon : « Détourner l'attention, voilà la clé. Si tu t'en rappelles, personnes ne t'arrêtera jamais. » Cette aventure romanesque, pimentée d'effets spéciaux jamais gratuits et spectaculaires, est également portée par quelques bons acteurs et actrices.

Ciné Frisson - 20.40
The Collector

Film avec Josh Stewart

→ Il y a dix ans qu'une tragédie a changé la petite ville minière de Harmony pour toujours. À la suite d'une erreur d'un mineur inexpérimenté, cinq mineurs ont trouvé la mort, coincés dans les tunnels souterrains. Le seul survivant est plongé dans le coma... Enième remake d'un horror movie déjà mauvais dans les années 1980, *Meurtres à la St-Valentin*, toujours mauvais.



AVIS

FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINÉMA D'ALGER 2011

Poussière de vie de Bouchareb projeté pour la première fois

Dix-huit films seront projetés lors du Festival international du cinéma d'Alger 2011, qui se déroulera du 29 novembre au 5 décembre prochains à la Cinémathèque d'Alger. A cet effet, une conférence de presse a été animée, hier, au musée du cinéma, en présence de la commissaire du festival, M^{me} Yahi Zahira et du président d'honneur du festival, Mohamed Bedjaoui qui ont présenté les principaux axes du programme de cette édition.

Organisée sous l'égide du ministère de la Culture, avec la participation de l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel et la Cinémathèque d'Alger, cette édition comprendra également les journées du film engagé, a indiqué Zahira Yahi. 18 films réalisés par les plus grands cinéastes algériens et étrangers et visionnés par le comité de sélection seront projetés, à l'image du dernier opus du réalisateur américain Oliver Stone *Commandante*, qui a visité Alger il y a quelques jours, ou encore *La fin de la pauvreté* de Philippe Diaz, *Ecuador* de Jacques Sarasin, *Namibia* de Charles Burnett, *Vandeweerd* de Pierre Yves, *De Gaulle et la Bombe* de Larbi Benchila et *Poussière de vie* de Rachid Bouchareb, qui sera projeté pour la première fois à Alger.

M^{me} Yahi a fait savoir, par ailleurs, que cette édition verra la participation de 10 courts métrages palestiniens dont deux focus sur le cinéma palestinien au féminin. «Des rencontres et des débats consacrés aux thématiques d'engagement traitant de sujets d'actualité extrêmement sérieux et graves, comme la défense des droits de l'enfant, l'égalité entre l'homme et la femme ou la protection de l'environnement seront ainsi prévus entre le public et les cinéastes à chaque fin de projection», a-t-elle encore souligné. Cet événement consacré au film engagé, ajoutera l'intervenante, vise, entre autres, à promouvoir ce genre de cinéma, à sensibiliser le public à ce genre de film dans sa diversité.

A noter que l'ouverture officielle de la manifestation sera le 29 novembre prochain à 19h, avec la projection du film *De Gaulle et la bombe* de Larbi Benchila, suivront d'autres projections, à compter de 3 séances quotidiennes (15h, 17h et 19h) et ce, tout au long du festival à l'instar du film *South Of Border, Territoire perdu* de Pierre Yves, *Persona non grata* de Oliver Stone et *La fin de la pauvreté* de Philippe Diaz, *Poussière de vie*, étant attendu pour la clôture.

Mehdi Isikioune

Hacen Drici au CLS Didouche-Mourad *Archi-Peinture II, juste pour le fun !*

→ Le Centre des loisirs scientifiques de Didouche Mourad, relevant de l'établissement Arts et Culture, reste un discret espace d'expression. Pourtant, sous cette discrétion avérée se cachent quelques perles de culture qui valent le détour. Puisque l'on est de plain-pied dans la cité algéroise, le chemin est tout tracé pour s'en aller se délecter d'une belle exposition d'un avatar plasticien qui ne tardera pas à devenir incontournable dans le monde des arts d'ici et d'ailleurs ?

Ce jeune bougre aux allures de Titi parisien, casquette classieuse vissée sur la tête, le port altier et la mine élégante, vous accueille avec humilité. Il sait que quelque part son talent reste une excellente interface pour la discussion ? Sa curiosité et son sens de l'écoute l'honorent.

C'est ainsi que le CLS Didouche Mourad accueille sur ses cimaises *Archi-Peinture II*, un concept de l'artiste en devenir Hacen Drici sans «e» à la fin du prénom... Ce natif de Bouira, né le 14 décembre 1982, est fraîchement diplômé de l'ESBA d'Alger, et débute sa carrière avec un baccalauréat technique en 2002.

Il s'intéresse très tôt à l'architecture et obtient en 2002 un premier prix du dessin dans sa ville natale. La suite de son parcours est totalement fulgurante à travers l'obtention d'un 3^e prix du président de la République, Abdelaziz Bouteflika (Le prix Ali-Maâchi qui encourage les talents de moins de trente ans). Hacen Drici, original jusqu'au bout du pinceau obtient aussi, en 2009, le 1^{er} prix de la ville d'Alger et une année plus tard un 2^e prix international dans la ville d'Ankara.

Il réalise quelques expositions collectives, notamment en 2004 à l'ESBA d'Alger, et en 2006 au Complexe des arts du Bastion 23. En 2009, il réalise en compagnie du plasticien Hamza Bounoua un



■ Hacen Drici, un plasticien passionné. (Photo > D. R.)

workshop estampillé *Africain*, dont le résultat sera une exposition en trio à la galerie Racim d'Alger avec Hamza Bounoua et le Congolais Joe Okitawonya. La suite du parcours pour Hacen Drici se poursuit jusqu'en Russie où, en 2010, il se retrouve dans les galeries du Musée national d'histoire de l'art de la ville de Moscou. Les expositions individuelles sont au nombre de deux : *Archi-peinture I*, réalisée à la galerie Baya du Palais de la Culture Moufdi-Zakaria au milieu de l'année, et *Archi-peinture II* qui est en cours depuis le 22 novembre dernier allant jusqu'au 20 décembre 2011.

Une bien belle virée dans les inspirations des muses qui ont influencé notre jeune ami.

A première vue, cette exposition fortement ancrée dans des réflexes de lignes pures ne dédaigne pas l'architecture dans ses fondements les plus inattendus. Hacen Drici s'est toujours déclaré amoureux de cet art de la ligne pure. Il intègre les Beaux-Arts d'Alger en 2002-2003 avec la ferme intention d'étudier le design aménagement, mais il optera finalement pour la peinture et fera ses armes dans cette option plastique si

riche en événements.

Artiste accompli, il nous présente le fruit de ces amours passionnées, dans une vingtaine de tableaux souvent immenses, souvent en triptyque combinant des scènes peintes illustrant souvent de grandes bâtisses qui n'auraient pas juré dans les décors d'un très bon Batman.

Mais il use des trois principes admis en architecture et des trois principes admis en peinture pour nous livrer un ensemble d'œuvres superbement menées sur des supports en toile, et encadrées de lignes de forces réalisées par le plasticien lui-même, *Palais rouge*, *Modernité I, II, III*, *Architecture universelle*, *Transparence*, «Palais de glace... sont autant d'œuvres maîtresses construites comme des monuments colorés en demi-teintes avec quelques sfumatos subtils et aériens qui allègent des lignes un peu plus marquées pour suggérer les arêtes et les formes construites comme des plans fantomatiques de bâtisses antédiluviennes qui ont depuis longtemps déjà vécu une autre vie. C'est donc la loi du lavis au goudron, le diktat du chiffon, de la force des éclaboussures et du pinceau complice qui s'imposent dans le tra-

vail de ce jeune plasticien à la force tranquille et à la modestie appréciable.

Dans ses futurs projets, il compte faire de nouvelles approches artistiques à force d'acrylique, d'huile et autres mixtures issues de ses inspirations diverses. Il ne compte pas s'arrêter là pour représenter la jeune génération des peintres algériens qui montent.

Le professionnalisme sera son option et son tour du monde des galeries, pourquoi pas, encouragé par quelques mécènes éclairés qui manquent cruellement.

Hacen Drici nous invite entretemps à une bien belle séance de dégustation aux vertiges assurés par la sensationnelle approche des perspectives arachnéennes qu'il se plaît à nous décliner dans 21 propositions plastiques du plus bel effet.

A nous d'aller visiter ses monuments étranges et insolites pour le frisson, juste pour le frisson...

Jaoudet Gassouma

Archi-Peinture II de Hacen Drici, exposition du 22 novembre au 20 décembre 2011, Centre des loisirs scientifiques, 5, rue Didouche-Mourad, Alger, entrée libre.

Complexe culturel de Chenoua Riche programme culturel

→ Le complexe culturel du nom du regretté Abdewahab Salim vient d'ouvrir ses portes pour la première fois au public et plus particulièrement les enfants qui, très tôt le matin, étaient plus de deux cent bambins à attendre avec impatience l'ouverture de la salle polyvalente avec un programme tout de même alléchant.

Pour cette première journée, consacrée aux jeunes qui découvrent les jeux de magie et les activités éducatives et divertissantes avec la participation de la troupe *Nedi el Ahrar* et Amou Krimou de Douéra. La salle était pleine à craquer et il a fallu ramener des chaises pour permettre aux

parents et à leurs enfants de s'installer. Dès le début, Krimou a enflammé l'auditoire avec ses tours de magie en employant un style propre à lui, disons plutôt pédagogique qui incite les enfants à participer.

L'après-midi a été consacrée à la poésie et là il y a lieu d'ouvrir une parenthèse pour dénoncer avec la plus grande fermeté la section des écrivains algériens de Tipasa, qui a délibérément omis de faire appel aux poètes d'expression française. Fait peut-être anodin mais qui a son importance vu la qualité des poètes du cru de la wilaya de Tipasa. Et seule M^{me} Djamilia Amekraz a été

conviée à cette rencontre poétique comme toujours d'ailleurs. Cette attitude prônée par la section de Tipasa est indigne et marque la limite à ne pas dépasser. En somme, c'est un outrage aux poètes d'expression française qui font figure de minus devant ces responsables inconscients qui ne savent toujours pas que la langue de Molière est un butin de guerre.

Dans la même journée, la direction du complexe a procédé à l'installation officielle du Club des médias culturels de Tipaza au sein du complexe culturel Abdelwahab-Salim de l'ONCI.

Mohamed El-Ouahed

vie pratique

INFOS VOLS

HORAIRES VALABLES



DÉPARTS

Alger vers

Paris (Charles De Gaulles), 07h35
Lille, 08h45
Lyon, 09h50
Marseille, 11h30
Bamako, 18h30
Dakar, 20h45
Genève, 18h11
Istanbul, 11h30, 12h00
Londres, 10h05
Genève, 10h00
Rome, 10h40
Barcelone, 16h45
Madrid, 09h55
Montréal, 14h45
Le Caire, 09h30
Dubai, 16h30
Casablanca, 09h45
Tunis, 16h00
Damas, 20h00
Aman, 16h00
Beyrouth, 16h00
Francfort, 10h30
Moscou, 16h20
Niamey, 20h50
Nice, 08h10
Nouakchott, 21h15

DÉPARTS

Oran vers

Alicante, 14h45
Bruxelles, 09h00
Casablanca, 07h45
Djeddah, 17h00
Lyon, 08h50
Marseille, 09h00, 12h45
Oujda, 8h00, 18h25
Paris Orly, 08h30
Toulouse, 09h00

DÉPARTS

Annaba vers

Lyon, 11h00
Marseille, 08h00
Paris, 23h00

DÉPARTS

Sétif vers

Lyon, 09h30, 14h40
Paris Orly, 07h 55, 19h25

DÉPARTS

Batna vers

Marseille, 10h30
Paris, 10h15

DÉPARTS

Béjaïa vers

Marseille, 08h30
Paris, 09h20
Lyon, 13h30

Tunis, 16h00

DÉPARTS

Chlef vers

Marseille, 13h00

DÉPARTS

Tlemcen vers

Paris Orly, 08h45

DÉPARTS

Tamanrasset vers

Paris Orly, 02h45

LIGNES INTÉRIEURES

Alger vers

Annaba, 09h30, 15h50, 16h00, 17h30
Constantine, 06h00, 13h10, 14h50, 17h30, 20h00, 21h45, 22h10
Oran, 06h00, 11h00, 11h30, 17h45, 19h30, 20h50
Sétif, 08h00, 15h45
Ghardaïa, 07h00, 18h30
Jijel, 08h10, 09h00
In Salah, 13h00
H. Messaoud, 06h45, 07h40, 18h00, 19h00, 20h45

DÉPARTS

Alger vers

Paris (Charles De Gaulles), 07h35
Lille, 08h45
Lyon, 09h 50
Marseille, 11h30
Bamako, 18h30
Dakar, 20h45
Genève, 18h11
Istanbul, 11h30, 12h00
Londres, 10h05
Genève, 10h00
Rome, 10h40
Barcelone, 16h45
Madrid, 09h55
Montréal, 14h45
Le Caire, 09h30
Dubai, 16h30
Casablanca, 09h45
Tunis, 16h00
Damas, 20h00

DÉPARTS

Annaba vers

Lyon, 11h00
Marseille, 08h00
Paris, 23h00

DÉPARTS

Sétif vers

Lyon, 09h30, 14h40
Paris Orly, 07h 55, 19h25

DÉPARTS

Batna vers

Marseille, 10h30
Paris, 10h15

DÉPARTS

Béjaïa vers

Marseille, 08h30
Paris, 09h20
Lyon, 13h30

DÉPARTS

Biskra vers

Paris, 10h10

DÉPARTS

Constantine vers

Marseille, 08 h 00
12 h 30
Paris, 13h00
Nice, 07h55
Mulhouse, 10h15
Lyon, 07h50

Alger, 08h05, 11h55, 19h10

DÉPARTS

Paris vers

Annaba, 15h55, 16h50

DÉPARTS

Béjaïa, 12h55

Paris vers

Constantine, 16h35

DÉPARTS

Oran, 12h55

Bordeaux vers

Alger, 18h40

DÉPARTS

Marseille vers

Alger, 14h15

DÉPARTS

Annaba, 10h30

Marseille vers

Batna, 13h00

DÉPARTS

Bejaïa, 11h00

Marseille vers

Constantine, 10h30, 15h15

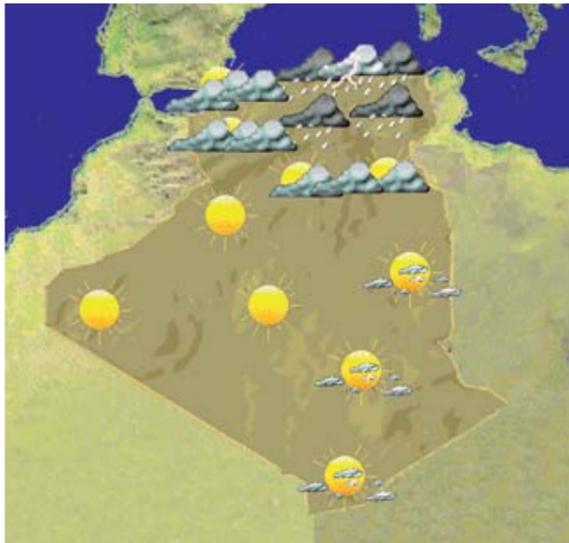
DÉPARTS

Oran, 11h45, 15h40

Metz vers

Alger, 12h25, 15h30

Météo



Lundi 28 novembre :
13 °C/26 °C

→ Dans la journée :
Pluvieux
Vent à 11 km/h orientation S
Probabilité de précipitations : 40 %
Humidité : 45 %

→ Dans la nuit :
Nuageux
Vent à 11 km/h orientation S
Probabilité de précipitations : 0 %
Humidité 56 %

Alger :
Lever du soleil : 07:38
Coucher du soleil : 17:32

Santé

Nettoyage de peau : ne faites pas l'impasse sur le matin !

→ Pourquoi nettoyer sa peau ?

Parce que même si elles ne se voient pas, il y a bien des impuretés qui se déposent sur notre peau le matin. D'abord à cause de l'intense activité qui s'effectue dans notre peau pendant notre sommeil : le résultat en est toujours du déchet, des cellules mortes, qui empêchent notre peau de respirer.

Et ce n'est pas tout ? Les acides gras qui permettent cette activité cellulaire s'accumulent aussi, donc la peau est plus grasse ; et selon la température de votre chambre et la manière dont vous dormez, certains transpirent aussi la nuit.

Conclusion : votre crème de jour, votre maquillage, ou simplement votre teint frais exigent un nettoyage soigneux du visage au saut du lit !

Le matin, l'idéal, c'est de l'eau !

Le soir, le nettoyage de la peau sert avant tout à retirer le maquillage. Comme les substances grasses sont plus efficaces pour cette fonction-là, les démaquillants sont souvent assez onctueux. Si vous êtes fan de fraîcheur, profitez du matin : le nettoyage «à grande eau», avec des

produits adaptés, est permis !

A condition de sécher votre visage immédiatement (le contact prolongé avec l'eau assèche la peau), et de le faire en tamponnant avec une serviette bien propre plutôt qu'en frottant. Faites suivre, évidemment, par une bonne hydratation avec votre crème de jour préférée.

L'eau : la fraîcheur du matin

Si l'eau est votre alliée du matin, c'est aussi parce qu'elle est une bonne manière de faire dégonfler le visage, et plus spécifiquement le contour des yeux. Oui, cette zone qui vous donne l'air tout chiffonné au saut du lit ? Elle est due à la mécanique des fluides.

Ceux-ci, pendant la nuit, filent vers les endroits où les tissus de la peau sont plus lâches — donc surtout autour des yeux, où la peau est très fine. Résultat, vous avez l'air toute bouffie.

Pour raffermir les tissus, lavez cette zone avec une eau très fraîche. Si vous n'avez pas le courage de mettre la tête sous le robinet, un brumisateur que vous aurez gardé dans un endroit frais de la maison peut convenir.

Recette du jour

TARTE MERINGUÉE AU CITRON

INGRÉDIENTS

Pour la pâte sablée : 250 g de farine, 125 g de beurre, 125 g de sucre glace, 1 œuf.
Pour la crème : 80 g de beurre doux, 3 œufs, 3 jaunes, 25 cl d'eau, 25 cl de jus de citron (env. 4 citrons), 200 g de sucre semoule, 50 g de maïzena.
Pour la meringue : 3 blancs d'œuf, 170 g de sucre en poudre, un petit filet de citron.

PRÉPARATION

Pour la pâte sablée, mélangez la farine, le beurre en morceaux, le sucre et l'œuf dans un saladier. Formez une boule, enveloppez dans du film alimentaire et mettez au frais au moins 2 heures (il faudra la sortir 15 min avant de l'étaler). Garnissez votre plat à tarte préalablement beurré avec la pâte sablée préalablement étalée, recouvrez-la d'une feuille de papier sulfurisé et



ajoutez un poids comme du riz, des haricots secs. Faites cuire environ 25 min dans un four préchauffé à 180°C. Préparez la crème au citron, pour cela versez le liquide (eau et jus de citron), le sucre, les œufs, le beurre en parcelles et la maïzena dans la casserole, portez à ébullition sans cesser de mélanger. lorsque le mélange épaissit et prend une belle couleur jaune vif c'est prêt. Versez l'appareil dans le fond de tarte. Pour la meringue, montez vos blancs en neige avec un peu de jus de citron, lorsqu'ils commencent à tenir incorporez le sucre et continuez à battre quelques secondes jusqu'à ce que la meringue forme un pic quand on enlève le fouet. Disposez la meringue sur la tarte au citron et faites cuire 20 min à 140°C avec éventuellement un passage au grill à la fin si la meringue n'est pas assez colorée.

Horaires des prières

Lundi 3 mouharem 1433 :
28 novembre 2011
Dhor12h34
Asser15h14
Maghreb17h36
Icha18h59
Mardi 4 mouharem 1433 :
29 novembre 2011
Fedjr06h07

numéros utiles

SANTÉ

Samu :

021.67.16.16/67.00.88

CHU Mustapha :

021.23.55.55

CHU Ben Aknoun :

021.91.21.63

CHU Beni Messous :

021.93.11.90

CHU Baïnem :

021.81.61.13

CHU Kouba :

021.58.90.14

Ambulances :

021.60.66.66

Dépannage Gaz :

021.68.44.00

Dépannage Electricité :

021.68.55.00

Service des eaux :

021.58.32.32/58.37.37

SÉCURITÉ

Protection civile :

021.61.00.17

Sûreté de wilaya :

021.63.80.62

Gendarmerie :

021.62.11.99/62.12.99

ADRESSES UTILES

Aéroport Houari Boumediene

021.54.15.15

Air Algérie (Réservation)

021.28.11.12

Air France :

021.73.27.20/73.16.10

ENMTV :

021.42.33.11/12

SNTF :

021.76.83.65/73.83.67

SNTR :

021.54.60.00/54.05.04

Hôtel El Djazaïr :

021.23.09.33/37

Hôtel El Aurassi :

021.74.82.52

Hôtel Hilton :

021.21.96.96

Hôtel Sofitel :

021.68.52.10/17

Hôtel Sheraton :

021.37.77.77

Hôtel Mercure :

021.24.59.70/85

Mots fléchés

Dédier Gras-souillette		Personnes faibles Voler		Greffa Vers de vase		Baudet Bois brûlés		Sansonnet Régnerent	
Dégagera Nommeras									
							En soin Anonyme		
Littoral Avaliser					Atome Adverbe de lieu				Pouffé
Symbole de richesse Direction							Rigolé Le sien		
				Animé	Fin de verbe	Sud-est Ici			Nazi
Préfixe Combustible			Fruits						

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

HORIZONTALEMENT

I. Nourrissent. II. A reçu un signe de qualité. III. Envoiera ad patres - Quenotte. IV. Vagabopnde - Ponctuation. V. Brame - Génitrice. VI. Nouvelle lune - Larque le temps - Micro-ordinateur. VII. Ville - Belle-fille. VIII. Extraite - Organe de la vue. IX. Perse - Nounou. X. Ouvertures.

VERTICALEMENT

1. Courant. 2. Compagnon de Hardy - Vieille colère. 3. Espagnol - Témérité. 4. Maman - Hydrocarbure. 5. Vieux roi - Dressé, dompté. 6. En gnole - Explose - En noir. 7. Effacé - Avant l'Union africaine. 8. Lettres d'anniversaire - Compositeur autrichien. 9. Refus allemand - Attrapée. 10. Membres de poule.

L'escamot

A partir de la première lettre, descendez l'escalier en ajoutant à chaque fois une lettre pour trouver le mot correspondant à la définition donnée horizontalement.

N. B. : D'un mot à l'autre, l'ordre des lettres peut être différent.

I	R									
II			Note							
III				Vieille colère						
IV					Plus mauvais					
V						Trève				
VI							Malaxée			
VII								Support		
VIII	D	E	P	I	S	T	E	R		

Le premier mot

Complétez la grille en répondant aux définitions horizontales. Les initiales lues verticalement donnent «LE PREMIER MOT» correspondant à la définition.

						E	Feuillage
						R	Vespasienne
						E	Toast
						R	Héritier
						E	Comédienne
						N	Surveillant
						R	Exploser

Définition : Offense grave

Mots en carré

En partant de la lettre donnée, complétez la grille avec les lettres remises en ordre pour obtenir quatre (4) mots pouvant se lire horizontalement et verticalement

M				T	O	R	●
				E	R	O	E
				N	I	R	E
				N	E	T	U

Le mot manquant

Dans la citation suivante, un mot a été supprimé :
«Ceux qui s'avancent trop précipitamment, très vite.»

Est-ce le mot :

A : Mourront ? B : Reculeront ? C : Tomberont ?

(Mencius)

Solutions du numéro 1853

L'escamot

A										
M	A									
M	A	I								
A	M	I	E							
M	A	N	I	E						
A	N	E	M	I	E					
M	A	N	I	E	R	E				
R	E	M	A	N	I	E	E			

Le premier mot

D	E	S	T	I	N	S
O	U	T	R	A	G	E
U	T	E	R	I	N	E
C	H	A	L	E	U	R
E	T	E	I	N	T	E
U	S	I	N	A	G	E
R	O	U	T	I	E	R

Mots en carré

P	O	N	T
O	R	E	E
N	E	O	N
T	E	N	U

Le mot manquant

«Il y a deux sortes de gens : ceux qui veulent être heureux et ne le sont pas, et ceux qui cherchent le bonheur sans le trouver.»

(Proverbe arabe)

Mots fléchés

Horizontalement :

P - C - A - E - E - NUMISMATES - DESTINEES - TIRERENT - BILE - UE - I - HOTESSE - AL - NO - SOLEIL - EDITES - MD - EROS - PUAS - TSET - Russe.

Verticalement :

N - T - H - E - T - PUDIBONDES - MERITOIRE - CISELE - TOT - STRESSES - AMIE - SOS - PU - ETETE - EMUS - EE - AIDAS - ESS - ILL - SE.

Mots croisés

Horizontalement :

ALTERNATIF - LOIRET - ARE - CURIE - ECAR - AVEN - SPLIT - LES - PETE - I - IT - SORE - CL - NETULG - PLI - IATNE - MOAS - SURE - DULIE - EXEMPLAIRE.

Verticalement :

ALCALINISE - LOUVETEAUX - TIRES - TTRE - ERIN - SUNEM - REE - POLE - P - NT - SERG - DL - A - EPTE - MUA - TACLE - POLI - IRAI - CLAIR - FERTILISEE.

Mots croisés muets

Horizontalement :

PARADOXALE - AMENES - LIS - REVIS - PLAT - ARES - PRETA - FIS - AUER - F - IC - PRET - RI - SANIES - BEL - CIE - S - ELIA - ANSE - ETEND - LESSIVEUSE.

Verticalement :

PARAFISCAL - AMERICAINE - REVES - NESS - ANIS - PI - ES - DES - ARES - I - OS - PUES - EV - X - PRET - ETE - ALLER - BLEU - LIAT - REINS - ESTAFI - LADE.

enquête

Femmes victimes de violences

7 042 cas durant les neuf premiers mois de l'année

→ C'est à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de lutte contre la violence contre la femme, coïncidant avec le 25 novembre de chaque année et dans le cadre de la semaine de sensibilisation à ce fléau social, qu'un bilan de la DGSN a été établi afin de mieux cerner ce problème qui touche notre société.

L'Assemblée générale de l'ONU a proclamé, il y a douze ans, le 25 novembre Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Cette date a été choisie en mémoire des trois sœurs Mirabal, militantes dominicaines brutalement assassinées en 1960 sur les ordres du président Rafael Trujillo.

Aujourd'hui encore, elles sont 7 042 femmes à être victimes de violences multiformes durant les neuf premiers mois de l'année 2011 à l'échelle nationale, selon par M^{me} Messaoudène, commissaire principal à la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) chargée

des affaires de violence contre les femmes. Ce chiffre accablant renseigne sur la réalité que vit la gent féminine en Algérie.

Ces dernières ont donc été victimes de différentes formes de violence, selon les chiffres données par les services de la DGSN : «5 047 femmes sur les 7 042 cas enregistrés ont subi des violences corporelles». Alors que 1 570 femmes ont été victimes de mauvais traitements de la part de leurs ascendants, 273 victimes d'abus sexuels, 24 victimes d'homicides volontaires et 4 cas d'inceste.

Pour ce qui est du lien de parenté entre les auteurs des violences et leurs victimes, Mme Messaoudène a indiqué que, parmi les auteurs de violence, 3 431 n'ont aucun lien avec la victime, 1 540 sont des époux et 946 des proches des victimes. Par tranche d'âge, 1 512 femmes victimes de violences sont âgées entre 19 et 25 ans, 2 078 âgées entre 26 et 35 ans et 1 596 âgées entre 36 et 45 ans. Toujours selon cette responsable, 3.723 sont mariées, 2012 célibataires et 727 victimes divorcées. Les femmes

sans profession ont été les plus exposées à la violence avec 4 734 cas, suivies de fonctionnaires (1 208) et d'universitaires (321), a poursuivi M^{me} Messaoudène précisant que la majorité des cas de violence (3 649 cas) ont été enregistrés le soir, 2 532 le jour et plus de 800 se sont déroulés la nuit.

Selon les statistiques présentées 1 537 femmes victimes de violences n'ont aucun niveau d'instruction, 1 502 un niveau d'instruction en deçà de la moyenne et 1 465 un niveau moyen.

Ce sont les grandes villes qui enregistrent le plus grand nombre de cas de violence à l'égard des femmes, a précisé la commissaire principale, relevant que la capitale vient en première position avec 1 502 cas, suivie d'Oran (672) et de Msila (242).

Ce phénomène, a-t-elle affirmé, n'est pas propre à certaines wilayas seulement, dans toutes les wilayas des femmes sont violentées, y compris celles du Sud, à l'exemple d'Ouargla avec 128 cas.

M^{me} Messaoudène a tenu à rappeler les campagnes et les rencontres périodiques organisés

par la DGSN pour sensibiliser les citoyens quant à la gravité de ce phénomène qui touche les femmes.

La DGSN a organisé dernièrement un cycle de formation au profit de 53 officiers de police à l'échelle nationale pour les initier aux techniques de lutte contre la violence et au danger que représente ce phénomène pour les franges les plus défavorisées de la société, en premier lieu les femmes et les enfants.

La violence conjugale, qu'elle soit verbale ou physique, peut laisser chez la femme qui la subit des blessures psychiques et physiques profondes. Sans compter qu'elle peut créer un milieu d'insécurité, un trouble psychologique et une perte de repère pour les enfants issus de ce couple.

C'est pourtant un acte condamnable par la loi algérienne et l'auteur est poursuivi au pénal. En outre, il existe plusieurs associations et des centres d'écoute juridiques et psychologiques qui offrent et viennent en aide à ces femmes en détresse.

Mais, dans la plupart des cas, la femme battue, muselée à ja-

mais et désespérée, n'ose pas briser le silence ; elle engage rarement des poursuites et, même une fois celles-ci engagées, elle ne va jamais jusqu'au bout et retire sa plainte. Il faut dire que le poids «des qu'en dira-t-on» est encore trop lourd dans notre société. La femme, cette éternelle soumise, accepte, la mort dans l'âme, tout ce qui peut venir de l'homme, y compris les blessures, les coups et les injures.

Dans son esprit, il est totalement inadmissible et honteux de porter plainte contre son mari, le père de ses enfants, tel que nous le relève ce témoignage poignant de Hadjira, même si son mari n'hésite pourtant pas à l'avilir et à marquer son corps et son âme de «bleus» indélébiles.

Le phénomène de la violence à l'égard des femmes a franchi la ligne rouge. Les coups qu'elles reçoivent ne sont plus seulement destinés à les humilier ou à les pousser à se soumettre, mais leur ils laissent souvent des séquelles à vie, quand ils ne les tuent pas tout simplement.

Abd Meghit

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique
Université M'hamed Bougara Boumerdès
NIF : 0998 3501 900 4030

Avis d'attribution provisoire des marchés AONO n°04/UMBB/2011

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°10-236 du 7 octobre 2010, portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, notamment l'article 49, l'université M'hamed Bougara Boumerdès informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert n°04/UMBB/2011, relatif à l'«acquisition, livraison et installation d'équipements et mobilier pédagogiques pour 1000 places pédagogiques au profit du département de l'informatique de la faculté des sciences à l'université M'hamed Bougara Boumerdès», déjà paru dans les quotidiens nationaux La Nouvelle République du 13/8/2011 et El Djazaïr el Djadida du 9/8/2011, que la procédure d'évaluation et d'analyse des offres conformément aux critères prévus par le cahier des charges a donné les résultats suivants :

Désignation du lot	Entreprises retenues	Montant en DA/TCC	Délais de réalisation
Lot n°01 : mobilier de bureau	Eurl Palma meuble / Nif : 000425006599252	2. 537. 496. 00	15 jours
Lot n°02 : mobilier pédagogique pour salle de TD et salle de cours	Eurl Khalifa mobilier / Nif : 000919008809893	2. 838. 537. 00	30 jours
Lot n°03 : tableau de classe	Sarl Gamma meuble / Nif : 000025006352018	835. 953. 30	02 jours
Lot n°04 : mobilier pédagogique pour amphithéâtre	Sarl Gamma meuble / Nif : 000025006352018	2. 501. 460. 00	10 jours
Lot n°05 : mobilier pédagogique pour salle lecture	Eurl Khalifa mobilier / Nif : 000919008809893	383. 760. 00	30 jours
Lot n°06 : meuble de rangement	Lot déclaré infructueux	Une seule offre a été pré-qualifiée	
Lot n°07 : mobilier pour salle TP informatique	Ets Maâmir mobilier / Nif : 198016420196421	4. 478. 760. 00	01 jour
Lot n°08 : mobilier pour salle de conférence	Sarl Gamma meuble / Nif : 000025006352018	1. 529. 190. 00	05 jours
Lot n°09 : Rideau	Eurl Khalifa mobilier / Nif : 000919008809893	893. 821. 50	30 jours
Lot n°10 : Equipement de climatisation et réfrigérateur	Lot déclaré infructueux	Aucune offre n'a été pré-qualifiée	
Lot n°11 : Matériel informatique	Sarl PC plus computer / Nif : 000016180402761	2. 483. 723. 74	75 jours
Lot n°12 : Equipement de sonorisation pour amphithéâtre et salle de conférence	Sarl PC plus computer / Nif : 000016180402761	403. 638. 30	75 jours
Lot n°13 : matériel de reprographie	Copy système / Nif : 197839010418428	1. 741. 077. 00	02 jours
Lot n°14 : Equipement audiovisuel pour l'enseignement	Sarl PC plus computer / Nif : 000016180402761	357. 271. 20	75 jours

Conformément à l'article 114 du décret présidentiel n°10-236 du 7/10/2010 portant réglementation des marchés publics, les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le service contractant dans le cadre du présent appel d'offres, peuvent introduire un recours au niveau de la commission des marchés publics de la wilaya de Boumerdès dans les dix (10) jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans le BOMOP ou dans la presse nationale.

Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le délai de recours est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.

Tournoi préolympique : Algérie 1 - Sénégal 0 Balles perdues et excès de précipitation

→ Un à zéro pour notre sélection olympique face au Sénégal. Il n'y a pas de quoi crier victoire. Une rencontre dominée par des individualités qui ont gâché la partie.

Résultat du match : nos représentants auraient pu laisser une belle empreinte sur les 12 belles occasions ratées face au gardien de buts sénégalais. Dès la 41', Chelali annonce la couleur mais le manque de collectivité souffle la balle à deux mètres de la barre. Trois minutes plus tard, tout le monde croyait au but mais Mane Ousmane, le Sénégalais plus rapide, dévie le cuir en dehors du champ de jeu de jeu.

A la 7', Belaïli déborde, garde la balle, s'échappe par le flan gauche, préférant être le seul artisan sur le terrain, il tire et rate. Revoilà le Mahdi qui à la 11' oblige le gardien de but adverse à mettre la balle en corner. Les Sénégalais loin de croiser les bras pour regarder leur gardien bombarder par des tirs des attaquants algériens, décident de s'offrir une belle action par l'intermédiaire de Stéphane Badji qui allait faire la différence suite à un corner qui donna lieu à un cafouillage où chacun cherchait la balle pour la mettre au fond des filets de Mazouzi.

Une occasion exceptionnelle qui n'a pu pas se concrétiser.

Les schémas de l'individualité se renforcent au fil des minutes, un jeu décousu s'installe et à la 18', trois attaquants algériens sont face au gardien. Pris par le goût d'inscrire son premier but, Daoud tire alors seul face au gardien et fait décoller la balle. C'est sous cet angle personnalisé que se dessinait cette rencontre. Des occasions se précipitaient sans concrétisation comme en témoigne les actions à la 33', 38' et 41' où des buts tout faits s'éclatent. La concurrence de jeunesse apparaît sur le terrain et chacun jouait sa carte d'image... Qui



■ L'Algérien Chelali a raté plusieurs occasions tout comme ses camarades. (Photo > La NR)

inscrirait le plus de buts face à une équipe sénégalaise qui n'était pas trop engagée, elle aussi, de peur d'être piégée par les élèves d'Aït Djoudi. En fait, la balle est très bien disputée, des débordements

individuels intelligents, des tirs puissants mais souvent très mal cadrés. Pourtant, ils auraient pu livrer une prestation bien bâtie. Il manquait ce mouvement collégial. Mieux en place en

seconde mi-temps, l'Algérie s'est toutefois exposée aux contres sénégalais et à la 82', la défense sénégalaise, pas vraiment souveraine jusque-là, a craqué. Sur une superbe passe de Daoud, Benald-

jia le remplaçant fait glisser la balle entre deux joueurs, le gardien à terre est impuissant. Sur ce coup, il encaisse son premier but et c'est la délivrance.

La sortie dans les 5 dernières minutes de jeu de Benaldjia par l'arbitre, n'a pas trop dérangé l'attaque algérienne qui a fini par fêter sa première victoire.

Il faut corriger les erreurs de «Jeunesse» face à nos amis marocains ce mardi à 18h30 à Tanger.

Enfin, l'occasion d'un pareil tournoi préolympique d'où sortiront les nations qui vont représenter l'Afrique aux Jeux olympiques de Londres 2012 est une excellente initiative de la CAF.

Huit pays avec des joueurs âgés de moins de 23 ans, s'affrontent en deux groupes à Tanger et à Marrakech. Les trois meilleurs vont se qualifier directement aux JO de Londres, le quatrième jouera un match de barrage contre un pays asiatique. C'est une première qui était très attendue. Ce type de tournoi n'avait jamais été organisé auparavant. Désormais, il est officialisé pour avoir lieu tous les quatre ans. La Confédération africaine de football a estimé qu'il s'agit ainsi de la meilleure façon de sélectionner les pays qui auront la lourde tâche de représenter l'Afrique aux Jeux olympiques sur le plan footballistique.

Hichem H.

NAHD 0 - MCO 0 La panne sèche

→ Stade 20-Août-55 (Alger).

Arbitres : Necib, Hadjadj et Meghlout.

Avertissements : Abbès, Bessaha, Madi (NAHD) et Fellah, Benterbiat (MCO).

NAHD : Natèche, Merbah, Abbès, Mellouli, Khedis, Bessaha, Boussaïd, Touati (Okbi 51'), Madi, Benyahia (Aït Ali 66'), Souakir (Harrouche 67').

MCO : Fellah, Bourzama, Briki,

Zemouchi, Zidane, Benatra, Tahar, (Harizi 62'), Bouterbit, Leghzal (Chérif 48'), Degoulou, Bahri (Fedal 77').

Entraîneur : Hankouche.

Le NAHD commence à voir rouge, après le nul obtenu lors de la rencontre face au MCO, d'où il aurait dû gagner pour quitter la dernière place. Les camarades de Khedis ont encore raté une chance d'obtenir leur première

victoire devant un adversaire plus faible. Même leur prestation n'a pas convaincu leurs supporters qui à leur tour ont versé dans l'invective. Certes les Nahdistes étaient les premiers à annoncer la couleur suite à un coup franc de Madi que la balle renvoie à la 20'. La rentrée d'Okbi a donné un peu de vivacité puisqu'à lui seul, il rate un but à la 62' et un coup franc est passé juste à côté. La

chose qu'il faut signaler, encore une fois, est que l'arbitre a fermé les yeux sur un penalty pour lequel le défenseur du MCO a touché la balle de la main. Côté des Oranais, aucune action n'est venue inquiéter le gardien Natèche. La suite du parcours est devenue très difficile pour les deux équipes qui ne voient pas le bout du tunnel.

Y. T.

TURF

Hippodrome de Laghouat

Prix «Quazmin» Dotation : 250 000 DA - 15h30 mn - 1200 m



1. QUANS : Il a couru en progrès lors de sa dernière sortie.
2. EL FADJAR : La dernière course est de toute beauté.
3. BISTOU : Sans commentaire.
4. NACHOIANE : Il ne sera pas ridicule dans

ce quinté.

5. MONGO : Il a tiré un mauvais numéro à la corde.

6. OUAFI : Sans commentaire.

7. QUANID : La place est dans le trio de base.

8. LE MONDIAL : Pour le moment, il n'a pas réussi.

9. FAKHER EL ADJIEL : C'est une belle base.

10. BARSHIDA : Ce sera difficile.

11. LARICHETTE : Sans commentaire.

12. QUOCHRA : Sans commentaire.

13. QUIM : Il doit encore travailler. C'est un poulain bien né.

14. MOJTAHIDA : Elle a tiré un mauvais numéro à la corde.

PROPRIETAIRE

A. MAHBOUB

A. BAGUIRA

A. HADEF

K. SEMAHI

M. TOUISSAT

C. BENSAFEDDINE

A. HADEF

M. BENSAAAD

M. BOUCHENAF

M. BENSAAAD

K. SEMAHI

A. MAHBOUB

AS. MAHBOUB

ML. TIDJANI

CHEVAUX

1.QUAWS

2. EL FADJAR

3. BISTOU

4. NACHOIANE

5. MONGO

6.QUAFI

7. QUANID

8. LE MONDIAL

9. FAKHER AL ADJIEL (0)

10. BARSHIBA

11. LARICHETTE

12. QUOCHRA

13. QUIM

14. MOJTAHIDA

Quarté - Quinté

Pronostic : 2.9.7.11.4.1.6

JOCKEYS

B. MAHBOUB

O. CHEBBAH

B. LAOUFI

AB. SEMAHI

MS. ZOUAR

N. HADBI

A. AÏDA

D. BOUBAKRI

M. SENOUCI

K. ATTIA

T. ALI OUAR

JJ. KH. NAIR

AP. A. CHEBBAH

AP. AB. NAIR

PDS

56

55

55

54

54

54

54

53

53

53

53

53

52^{1/2}

50

49

CD

08

05

0

1

13

01

06

11

10

04

09

03

07

14

ENTRAINEURS

S. MAHBOUB

H. BAGUIRA

A. AIDA

PROPRIETAIRE

CH. AIDA

B. HADBI

A. AIDA

PROPRIETAIRE

CH. AIDA

PROPRIETAIRE

S. MAHBOUB

PROPRIETAIRE

LD. BENSAAAD

sport

MCA 1 - USMA 0 Le Mouloudia plus volontaire

→ Stade du 5-Juillet, temps frais, éclairage normal, organisation moyenne, gazon en piteux état, arbitre médiocre du trio Mial-Gourari-Bourabi.

Buts : Zedam (73^e) MCA.
Avertissement : Ghazi (MCA).
Expulsion : Bouchama (38^e) USMA.

Composition des équipes :
MCA : Chaouchi, Besseghir, Babouche (Oussalé 82^e), Megherbi, Zeddami, Koudri, Ghazi, Djeghbala, Attafen (Laraf 94^e), Sayah, Yalaoui (Daouadi 64^e).

Entraîneur : Bracci.
USMA : Zemmamouche, Meftah (Ferhat 77^e), Yekhlaf, Laïfaoui, Bouazza (Boualem 82^e), Hamiti, Khoualed, Bouchama, Lemmouchia, Bezzaz (Boumechra 66^e), Djediat.

Entraîneur : Ollé-Nicolle.



■ L'ancien usmiste Ghazi a fait le match de sa vie, alors que Bezzaz a déçu plus d'un. (Photo : La NR)

Le MC Alger qui attendait, la peur au ventre, cette rencontre derby face au voisin et leader du championnat, l'USM Alger, s'en est bien tiré. Les protégés de Bracci, qui occupaient jusqu'ici une place de relégable, ont sorti un grand match samedi soir au stade 5-Juillet. Dès le coup d'envoi de la rencontre, on sentait les joueurs du MCA plus volontaires et plus entreprenants. Ce match, ils voulaient le gagner pour se réconcilier avec leur public mais aussi et surtout quitter le bas du classement. La tâche, au départ, n'était pas aisée surtout sur un pareil terrain qui n'est pas fait pour faciliter la mission aux joueurs. Par la suite, les Mouloudéens ont tout de suite pris les choses en main face à des Usmistes frêles et perdus sur le terrain. Même s'il y avait du rythme en première mi-temps, les occasions

ne suivaient pas. Seules la tête de Yalaoui (2^e) et le débordement de Babouche (10^e) sont à signaler côté mouloudéen alors que pour l'USMA, c'est Hamiti (45^e) qui s'est illustré par une tête.

A la reprise, les Mouloudéens se montrent plus percutants comme en témoigne cette occasion de Sayah qui voit sa balle buter sur la transversale. Dans les tribunes, c'est la sueur froide. Les supporters de Soustara qui croyaient à une victoire facile se mettent à douter. Ils ont d'ailleurs raison. A la 73^e et sur une balle arrêtée qui allait mourir en six mètres, Babouche remet le ballon en jeu et c'est le défenseur Zeddami qui marque l'unique but de la rencontre à la grande joie des milliers de supporters mouloudéens présents dans le stade. Par la suite, Attafen et Ous-

salé tentent des tirs alors que du côté usmiste, c'est le remplaçant Ferhat qui alerte Chaouchi.

Le Mouloudia confirme qu'il est bel et bien la bête noire de l'USMA. Pourtant, l'entraîneur des Rouge et Noir, Ollé-Nicolle avait des armes entre les mains. Par exemple, Bezzaz devait sortir en première période puisqu'il y avait dans le banc Boualem, Boumechra et même Deham qui pouvaient apporter un plus. Le système de jeu adopté n'a pas apporté ses fruits surtout sur ce terrain assimilé à un champ de patates. Même si nous avons émis le souhait de voir les derbies se dérouler sur ce terrain en début de saison, aujourd'hui, il est urgent de changer de stade au risque de mettre les joueurs en danger. Enfin, il est à si-

gnaler le comportement inélegant des supporters qui ont pris place dans la tribune officielle qui n'a rien de ce nom. Cheb Toufik au lieu de se donner en spectacle sur scène a fait son cinéma comme à chaque rencontre. Les responsables de l'OCO devraient limiter l'entrée à cet espace à des personnes sages. Ils sont aussi appelés à revoir l'organisation. Les journalistes qui sont en mission dans ce stade avec le matériel sont dirigés au parking de la piscine avec tous les risques, alors que l'accès au stade est réservé à d'autres personnes, privilégiés. Nous étions pourtant munis de notre carte de presse, de la carte d'accréditation de la FAF et aussi d'un ordre de mission.

Sofiane Gassouma

CSC 1 - MCEE 2 Les Eulmis plus réalistes

→ Stade Hamlaoui de Constantine, pelouse grasse, temps clément, affluence nombreuse, arbitrage du trio Haïmoudi, Etchiali et Hammou.

Buts : Hebaïche (csc 20^e) CSC ; Tiaïba (25^e) ; Bouaïcha (35^e) MCEE.

Avertissements : Mahfoudi, Saâfi (MCEE) ; Ferhat (CSC).

CSC : Daïf, Bahloul, Mekkaoui, Djilali, Messali, Gil, Zemit, Iroukma (Ifoussa 46^e), Ghodbane (Keffi 70^e), Ferhat, Bouguerra.

Entraîneur : Bouarrata.
MCEE : Berrafane, Saâfi, Mahfoudi, Hebaïche, Berchiche, Bentayeb, Gherbi, Bouaïcha (Deghiche 82^e), Kadri, Tiaïba (Bouzaïd 87^e), Belakhdar (Cab 90^e).
Entraîneur : Taleb.

Tenus en échec lors de leur dernier match à domicile face au WA Tlemcen, les Constantinois se devaient de faire de ce CSC - MCEE, le match de la réconciliation avec leur fidèle galerie, hélas, les choses ne se passèrent pas comme escompté... La rencontre démarra sur les chapeaux de roues : à la 7^e,

Belakhdar du côté du MCEE tire dans le petit filet de la cage gardée par Daïf, action à laquelle répondra le milieu clubiste Gil, une minute après, mais sa tête passera à quelques centimètres du poteau. A la 20^e et suite à un coup-franc anodin de Mekkaoui, le défenseur Hebaïche trompe de la tête son propre gardien.

Cinq minutes après, les Eulmis rétablirent l'équilibre par l'intermédiaire de Tiaïba qui profitera d'une jolie remise de Bouaïcha pour battre Daïf d'un heading imparable. Dans la foulée, le même joueur trouvera le poteau droit du gardien clubiste, manquant de peu de signer un doublé.

A la 35^e, Bouaïcha, étrangement esoulé dans la surface, ne se fera pas prier pour porter l'estocade au club du Vieux-Rocher, et ce d'une splendide reprise de volée qui laissera pantois l'infortuné Daïf. L'incorporation d'Efossa en deuxième mi-temps ne changera pas la donne, et le CSC dut abdiquer face à un adversaire mieux préparé, et surtout plus réaliste.

H. Issam

ESS 3 - WAT 1 Les Sétifiens cartonnent

→ Stade 8-Mai-45, affluence moyenne, arbitrage de Halachi assisté de Douliche et Brahim.

Buts : Benmoussa (2^e et 78^e), Hachoud (7^e) pour l'ESS et Messaoud pour le WAT (29^e).

Composition des équipes :
ESS : Benkhodja, Hachoud, Megueni, Diss, Belkaid, Karaoui, Djahnit, Gourmi, Djabou, Nadji, Touil.

Entraîneur : Geiger.

WAT : Djemili, Zahoui, Diza, Messaoudi, Boudjadjji, Belgherb, Zouaoui, Sameur, Rakouche, Touil, Carolis (Bencherif).

Entraîneur : Amrani.

Grâce à cette quatrième victoire consécutive enregistrée cette fois-ci sur le Widad Tlemcen, les Noir et Blanc se propulsent à la deuxième place et prouvent leur bonne santé en cette phase aller du championnat. Les poulains d'Alain Geiger entament cette confrontation sous les chapeaux de roues en signant un premier but sur une balle arrêtée, Ben Moussa n'a laissé aucune chance au portier Djemili, et cela,

dès la 2^e minute de jeu. Cinq minutes plus tard, c'est au tour du buteur sétifien Hachoud de corser l'addition. L'adversaire cueilli à froid, réagit à cette situation en remettant de l'ordre dans son organisation et sort de sa coquille en allant inquiéter la défense sétifiennne, et fut récompensé par un but signé Messaoud à la 29^e. Cette concrétisation donna des ailes aux poulains d'Amrani pour remettre les pendules à l'heure avant la pause. En seconde période, les locaux veulent se mettre à l'abri de toute surprise et dominent les débats sans pour autant inscrire un troisième but. A l'inverse, le Widad recherche à tout prix le but d'égalisation mais la défense locale veillait au grain. A dix minutes de la fin, Ben moussa met fin aux espoirs des coéquipiers de Boudjadjji en inscrivant le but de l'assurance sur un service de Djabou, et propulse par la même l'Entente à la seconde place. Heureux le coach Alain Geiger dit : «Je suis satisfait de cette série rose avec quatre victoires consécutives».

H. Mustapha

EN DEUX MOTS

Autre faux bond de la JSMB

Après une victoire réalisée haut la main au 20-Août contre le CRB, voilà qu'il replonge et pour la troisième fois à domicile en concédant un nul (1-1) à l'USTH. Un résultat jugé de «négatif» par nombreux supporters qui ont déclaré que leur équipe aurait pu plier le match dès les premières minutes de jeu, et par un score des plus lourds. En effet, les Vert et Rouge ont tellement raté que le décompte est long à faire, mais le plus important est ce penalty que Maroci n'a pas pu transformer à la 16^e face à un Doukha impérial qui, à lui seul, a permis aux Harrachis de glaner un point précieux à Béjaïa.

Des Harrachis qui se sont contentés des contres dont aucun n'a porté. Les deux réalisations de la partie l'ont été sur balles arrêtées. Maroci tire un coup franc à la 30^e et Bachari accompagne le cuir dans les six mètres. La réplique lui a été donnée par Benyettou qui également batte une balle arrêtée des 30 mètres que Cédric regarde passer. La partie aura été terne et mauvaise car si les Béjaouis ont manqué de génie, les Harrachis ont refusé carrément de jouer.

B. M.-O.



Quotidien national d'information.
Edité par la Sarl SEDIKOM au capital social de 100 000 DA.
Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger.
Tél. : 021 6710.44 / 6710.46
Fax : 021 6710.75.
Compte bancaire : CPA 103 400 089711. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.
Membres fondateurs :
Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**.
Editorialiste : **Noureddine Benferhat**. Secrétaire général de rédaction : **Mehenna Hamadouche**. Directeur technique et de la coordination : **Samir Sabek**.
Directeur commercial : **Ouahid Kouba**.
Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL**.
Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**.
Diffusion centre : **SEDIKOM**.
Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion**.
Publicité : **La Nouvelle République**, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : lnr98@yahoo.fr / E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP
Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.
Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

CSC 1 - MCEE 2

Les Eulmis plus réalistes

le match à suivre

Algérie 1 - Sénégal 0

Balles perdues et excès de précipitation

football

MCA 1 - USMA 0

Le Mouloudia plus volontaire

Ligue 1 : le MC Alger relance la course pour le titre

→ Le championnat de la ligue 1 professionnelle est complètement relancé après les victoires de l'ES Sétif, du CR Belouizdad, de l'ASO Chlef et de la JS Kabylie, mais surtout par la défaite du leader usmiste devant sa bête noire, le MC Alger.

Le leader du championnat a fini par tomber pour la seconde fois de la saison. Ainsi après le MC El-Eulma, c'est au tour du voisin, le MC Alger d'infliger la seconde défaite aux coéquipiers de Lemmouchia.

Pourtant très mal au point au classement, les poulains de François Bracci ont très vite montré qu'ils en voulaient plus sur la désastreuse pelouse du 5-Juillet.

La sortie de Bouchama à la 36^e minute de jeu pour cumul de cartons a galvanisé les Verts et Rouge, notamment en seconde période. Après un ballon écrasé sur la transversale par l'intermédiaire de Sayeh (62'), Zeddami est parvenu à libérer les siens en marquant le seul but de la partie à la 72^e minute de jeu, consécutivement à un coup franc de Daoudi et une remise par Babouche. Zeddami n'avait plus qu'à pousser le ballon dans les filets vides. Les Usmistes ont protesté vainement contre la validité du but, arguant que la balle était bel et bien sortie, mais l'arbitre Mial et son assistant n'ont pas bronché. Les Mouloudéens ont été héroïques par la suite, à l'image de l'intraitable Chaouchi.

Ce succès permet à l'entraîneur Bracci de conserver son invincibilité dans les derbies depuis qu'il est en Algérie. Le revers de l'USM Alger a fait le bonheur de l'ES Sétif, qui revient à un point seulement du leader. Les Sétifiens ont pris le meilleur sur le WA Tlemcen, qui avait été souvent leur bête noire, et pour s'imposer, il n'y a pas mieux qu'un ancien widadi pour faire la différence. Ainsi Benmoussa a été le bourreau de son



■ Le Mouloudéen Zeddami a libéré son club et relancé le championnat. (Photo > La NR)

ancienne équipe en marquant par deux fois dans cette partie (3' et 79'). Hachoud a, lui aussi, inscrit son but dès la septième minute de jeu.

Le WA Tlemcen a tout de même sauvé l'honneur par Zaououi à la 28^e minute de jeu.

L'ancien dauphin, l'USM El-Harrach est revenu avec un précieux point de son difficile déplacement à Béjaïa. La joie de l'équipe locale n'a été que de courte durée, puisqu'après l'ouverture de la marque par Bencharif à la 31^e minute, Djarbou égalise pour l'USM El-Harrach. Du coup, l'équipe de Boualem Charef grignote un point au

leader. Cette journée a été aussi celle des formations visiteuses, à l'image du CR Belouizdad, la JS Kabylie et le MC El-Eulma, qui se sont tous imposés en dehors de leurs bases. Le Chabab, galvanisé par la venue du coach Djamel Menad est allé infliger le premier revers au CA Batna, chez lui. Slimani (65') et Rebih (72') ont fait plier les gars des Aurès en sept minutes. Ce succès permet au CRB de revenir à deux longueurs du premier, l'USM Alger.

La JS Kabylie a, elle aussi, frappé un grand coup en allant gagner à Saïda. Boulmedaïs (7') et Hanifi (24') ont scellé le sort de la partie

dès le premier half. Les tentatives des Saïdis de revenir dans la partie se sont avérées vaines, même si Hadiouche a réduit le score en fin de match (90') pour l'équipe locale. Le MC El-Eulma en a fait de même en remportant un important succès à Constantine devant le CSC. C'est pourtant Hebaïche qui avait trouvé le chemin des filets pour les locaux. Mais Tiaïba a très vite égalisé pour les Eulmis (24') avant que Bouaïcha ne double la mise à la 35^e minute de jeu. Le score de Bougera a contribué au bonheur des hommes de Taleb. Dans le match ayant opposé l'ASO Chlef à l'AS Khroub, il

a fallu attendre les neuf dernières minutes pour que le champion d'Algérie puisse, enfin, trouver la faille. Le sauveur des Chélifiens est Hamidi qui a marqué un doublé à la 81' et à la 90'+4.

Enfin, la lanterne rouge, le NA Hussein Dey a mis son premier pied en ligue 2 avec sa nouvelle contre-performance, à domicile devant l'avant-dernier du classement, le MC Oran et s'est contenté du match nul sur le score de zéro partout. Muets devant les buts adverses, les coéquipiers de Madi ont aligné devant la formation oranaise leur onzième match sans le moindre succès. Du jamais vu pour le NAHD en ligue 1. Ce partage des points ne fait pas forcément les affaires du MCO qui a arrêté, toutefois, la spirale des quatre défaites de suite.

Khaled M.

Résultats :

NAHD - MCO	0 - 0
JSMB - USMH	1 - 1
CAB - CRB	0 - 2
CSC - MCEE	1 - 2
ASO - ASK	2 - 0
MCA - USMA	1 - 0
MCS - JSK	1 - 2
ESS - WAT	3 - 1

Classement

	Pts	J
1- USM Alger	21	11
2- ES Sétif	20	11
3- USM El Harrach	19	11
- CR Belouizdad	19	11
- ASO Chlef	19	11
6- JSM Béjaïa	18	11
- JS Kabylie	18	11
8- MC El-Eulma	17	11
9- CA Batna	13	11
- CS Constantine	13	11
- WA Tlemcen	13	11
12- MC Alger	12	11
13- MC Saïda	11	11
- AS Khroub	11	11
15- MC Oran	6	11
16- NA Hussein Dey	5	11

A voir

- Sport + : Malaga - Villarreal à 21h
- Eurosport : Clermont - Reims à 20h30

La Der

Bonne et mauvaise nouvelle

On prend notre courage à deux mains et on commence par la bonne pour ouvrir l'appétit. Celui-ci vient en mangeant dit-on. L'équipe nationale olympique est sortie vainqueur de sa confrontation avec le Sénégal. Une victoire certes étriquée mais qui vaut son pesant d'or. Elle pouvait l'emporter sur un score large sans que personne n'aurait crié au scandale mais elle s'est contentée de l'essentiel.

L'entrée est succulente en attendant la suite et le dessert. La suite ne s'annonce pas de tout repos devant le Maroc, pays organisateur et qui, lui aussi, a battu le Nigeria mais le potentiel montré par nos jeunes ne laisse aucun doute sur leur chance de qualification aux

Jeux olympiques de Londres. Il leur suffit juste de se montrer adroits devant les buts adverses et de ne pas rater autant d'occasions comme ils l'ont fait contre le Sénégal. Mais bon, une victoire reste toujours une victoire et celle-ci en appelle d'autres.

Pour terminer et laisser la place à la mauvaise nouvelle, on peut dire que les poulains d'Aït Djoudi ont fait l'essentiel dans une rencontre qu'ils pouvaient plier à plusieurs reprises, n'était-ce la maladresse et l'excès de précipitation des attaquants. En ce qui concerne la mauvaise nouvelle, elle est l'œuvre des responsables de notre football. Ils sont même passibles de lourdes peines pour non assistance à personne en danger. Un

grave délit que de programmer des rencontres au stade du 5-Juillet transformé en un champ de patates. Durant, la rencontre MCA-USMA, les yeux étaient plutôt rivés sur l'état du terrain que sur les joueurs qui peinaient à faire circuler le ballon. Il est impensable d'utiliser ce terrain qui ressemble à tout sauf à un terrain de football. Le malheur, c'est que ces responsables s'obstinent à l'exploiter mettant l'avenir des joueurs en danger. Pourtant, rien ne les oblige à le faire même s'il s'agit de derbies à haut risque. Il n'y a aucune excuse à les programmer dans ce champ de patates.

Assem Madjid